

BIDAULT (Cécile) . - Autour de Babel : les langues
à la BPI : mémoire / présenté par Cécile Bidault ;
sous la direction de Jean-Louis Taffarelli . -
Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des
bibliothèques, 1982 . - 74 -[6] f. ; 30 cm

Mémoire E.N.S.B. : Bibliothéconomie : Villeurbanne :
1982

Langue vivante / Bibliothèque
Bibliothèque / Langue vivante
Langue vivante, apprentissage

Etude de quelques aspects de la médiathèque
de langues de la Bibliothèque publique
d'information : genèse de l'idée de médiathèque,
réflexion sur l'autodidaxie linguistique,
organisation, constitution du fonds, extension
de ce type d'équipement à d'autres
bibliothèques.



1982/5

T A B L E D E S M A T I E R E S

O. INTRODUCTION	1
I. GENESE DU CONCEPT DE MEDIATHEQUE DE LANGUES	3
1. DES LABORATOIRES AUX MEDIATHEQUES DE LANGUES : historique de l'implantation des laboratoires de langues	3
2. BIBLIOTHEQUES ET LANGUES VIVANTES	10
3. DEVELOPPEMENT DU CONCEPT DE MEDIATHEQUE	12
II. LA MEDIATHEQUE DE LANGUES DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION	15
1. LE CONTEXTE : La BPI	15
2. LES OBJECTIFS	17
1. Détermination des objectifs	18
2. Choix des langues	18
3. Composition des fonds	19
3. LES MOYENS	21
1. Description de l'espace	21
2. Personnel et budget	31
3. Démarche pédagogique : l'autodidaxie linguistique ...	33
4. LES RESULTATS	37
1. La production	37
2. Fonctions d'information et de documentation	40
3. Le public : analyse de l'enquête de fréquentation ...	42
III. CONCLUSION : Projets d'extension de l'équipement et perspectives d'avenir	49
BIBLIOGRAPHIE	53
ANNEXES	57

Par convention, nous désignerons la plupart du temps au cours de cette étude la Bibliothèque publique d'information par BPI et la Médiathèque de langues de la Bibliothèque publique d'information par MED.

"Toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots.

Comme ils étaient partis de l'orient, ils trouvèrent une plaine au pays de Schinear, et ils y habitèrent. Ils se dirent l'un à l'autre : Allons ! faisons des briques et cuisons les au feu. Et la brique leur servit de pierre, et le bitume leur servit de ciment. Ils dirent encore : Allons ! bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet touche au ciel, et faisons-nous un nom, afin que nous ne soyons pas dispersés sur la face de toute la terre. L'Eternel dit : Voici, ils forment un seul peuple, et ont tous une même langue, et c'est là ce qu'ils ont entrepris ; maintenant rien ne les empêcherait de faire tout ce qu'ils auraient projeté. Allons ! descendons, et là confondons leur langage, afin qu'ils n'entendent plus la langue les uns des autres. Et l'Eternel les dispersa loin de là sur la face de toute la terre ; et ils cessèrent de bâtir la ville . C'est pourquoi on l'appela du nom de Babel, car c'est là que l'Eternel confondit le langage de toute la terre, et c'est de là que l'Eternel les dispersa sur la face de toute la terre ".

0 - INTRODUCTION -

*"L'homme qui ne parle qu'une seule langue...
est-il différent d'un muet ? "*

STENDHAL

*"L'italien par l'opéra
l'anglais par le théâtre
l'allemand par téléphone
American language in context
l'anglais en Irlande
enfin, une méthode d'anglais sur vidéo-cassettes
cours individuels, collectifs
stages intensifs, extensifs, immersion totale... "*

Ces quelques phrases relevées dans des placards publicitaires prouvent assez l'engouement pour les langues étrangères. Les centres de formation en langues le savent bien et rivalisent d'imagination pour vendre leur produit : apprendre une langue vivante. Force est de le constater : si "Hollywood lave plus blanc ", Babel fait toujours recette.

Depuis l'implantation des premiers laboratoires de langues en Europe dans les années 1950, le goût des langues n'a fait que croître et s'amplifier : . goût de connaître d'autres langues que sa langue maternelle, par désir de se cultiver, par souci de communiquer avec d'autres cultures, pour voyager aussi, à une époque où l'on va de plus en plus loin.

. goût mais aussi nécessité de parler une ou plusieurs langues dans le monde des affaires, où les échanges économiques se traitent à l'échelle de la planète. Les entreprises l'ont compris depuis longtemps et sont nombreuses à organiser et à subventionner des stages d'apprentissage et de recyclage à leurs cadres.

La demande, la curiosité du public vis-à-vis des "Langues du monde " ne cesse de croître.

"Le monde des langues ", quant à lui, est en effervescence :

- Le nombre de méthodes publiées par l'édition traditionnelle augmente.

- Les chercheurs réfléchissent à l'application possible à l'apprentissage des langues étrangères des technologies d'avenir (vidéo-disque et micro-informatique).

- L'EAO (Enseignement Assisté par Ordinateur) se développe aux USA, en France (expérience du Centre OPE de Paris VII). Des didacticiels sont produits : anglais, arménien à Stanford, allemand (avec le micro-ordinateur Goupil 2).

- De nouvelles méthodes pédagogiques venues des Pays de l'Est trouvent leur public et se développent : rythmopédie, hypnopédie, suggesto-pédagogie.

- De nouveaux lieux d'apprentissage apparaissent et "rivalisent " avec les lieux institutionnels. Ainsi la Médiathèque de langues de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou connaît un succès sans faille depuis son ouverture, il y a 5 ans. Ce succès révèle d'ailleurs l'ampleur de besoins qu'un équipement ne peut à soi seul résorber.

POURQUOI d'ailleurs avoir réservé un espace de consultation et d'information linguistique dans une bibliothèque ?

POURQUOI parler de médiathèque de langues et pas de laboratoire de langues ?

POURQUOI un tel succès enfin :

. alors que l'implantation des laboratoires de langues dans les universités, IUT et autres instituts d'enseignement supérieur semble avoir conduit à une impasse sinon véritablement à un échec.

. alors que les pouvoirs publics ne se préoccupent guère de mener une réflexion sur l'enseignement des langues vivantes dans les établissements scolaires : on ne sait toujours pas parler une langue au bout de 7 ans de scolarité secondaire.

Nous voudrions tenter de répondre à ces questions au cours de cette étude, expliquer les raisons de ce choix, la signification de l'expression "Médiathèque de langues ", décrire le fonctionnement du service mais dire aussi pourquoi et en quoi une médiathèque, c'est aussi les langues.

Il nous a donc paru nécessaire :

- . de situer, dans une première partie, la genèse de l'idée de médiathèque de langues :
 - . en dressant un rapide historique de l'implantation des laboratoires de langues
 - . en rappelant la place consacrée jusqu'à maintenant aux langues vivantes dans les bibliothèques
 - . en donnant un essai de définition du concept de médiathèque
- . de décrire le service dans une seconde partie
- . avant d'annoncer les projets d'extension de l'équipement.

I - GENESE DU CONCEPT DE MEDIATHEQUE DE LANGUES -

1 - DES LABORATOIRES AUX MEDIATHEQUES : historique de l'implantation des laboratoires de langues -

Retracer l'historique de l'implantation des laboratoires revient à évoquer : . d'une part, l'évolution des matériels et des techniques permettant l'apprentissage des langues vivantes, . d'autre part, amène à considérer de quelle manière l'évolution technique a profondément modifié la pédagogie de l'enseignement des langues, aboutissant dans certains centres de recherches linguistiques à l'émergence du concept d'autodidaxie.

En 1857, SCOTT de MARTINVILLE invente le phonautographe, qui enregistre graphiquement les ondes sonores sur un papier noirci à la fumée. Succédant aux projets de Charles CROS (le paléophone) et de BERLINER, c'est Thomas A. EDISON qui met au point le premier phonographe. Mais une des premières "machines à enseigner" : le pathégraphe sera inventée dès 1908 par l'Abbé ROUSSELOT :

"C'est un appareil à disques de Pathé, devant lequel un mécanisme ingénieux... déroule un texte écrit en gros caractères bien visibles et fait passer devant une aiguille les mots au fur et à mesure qu'ils ont été prononcés".

Aux USA comme en Europe de nombreux linguistes s'intéressent à l'utilisation possible de telles machines dans les classes de langues étrangères.

- Dès le début du siècle, Ch. C. CLARKE, de l'université de Yale énonce les principes méthodologiques des méthodes audio-orales :

1. La machine propose toujours le même modèle.
2. Elle est infatigable.
3. La machine ne peut pas remplacer le professeur.
4. Les enregistrements doivent être faits par des natifs.

- Dès 1918, les premières salles équipées pour l'écoute et l'enregistrement sont installées dans la "Military and naval academy".

- En 1930, Ralph WALTZ décrit le laboratoire de phonétique de l'Ohio State University, qui paraît être l'ancêtre direct du laboratoire de langues moderne.

Mais en fait, toutes les tentatives de renouvellement de l'enseignement des langues étrangères, d'où qu'elles viennent, trouvent leur origine dans l'entreprise de l'armée américaine, qui, au cours de la seconde guerre mondiale s'efforça d'apprendre une langue à un maximum de personnes en un minimum de temps.

L'A.S.T.P. (Army Specialized Training Program) va devenir aux USA le nom le plus célèbre de la méthodologie des langues vivantes. Le but poursuivi était de donner une connaissance de la langue parlée en veillant à faire acquérir les notions de civilisation de base.

La méthode faisait alterner des séances intensives d'exercices de conversation pratiquées avec des natifs, en application de la connaissance théorique acquise au cours des leçons, qui présentaient progressivement les structures essentielles de la langue, étudiées dans l'ordre des difficultés rencontrées par l'élève américain. La lecture de textes n'était pas négligée, en particulier textes de journaux ou textes historiques, géographiques ou économiques, afin de fournir aux élèves une idée de la vie et de la culture des pays de langue cible, ancêtres des documents authentiques des médiathèques contemporaines. Dans cette méthode : connaissances actives et passives, "parler " et "écouter " avaient la même importance. Dès 1943 / 1944, des magnétophones individuels et des tourne-disques avec blancs de répétition étaient utilisés. L'extraordinaire succès de l'A.S.T.P. et le recours aux techniques d'enseignement audio-orales a conduit à repenser l'enseignement des langues vivantes.

L'après-guerre fut contemporaine du développement considérable des laboratoires de langues dans les universités américaines (Yale, Wayne, Louisiane, Georgetown, Iowa, Michigan) : leur nombre atteignait la centaine en 1957, il dépassait 10 000 en 1967. La plupart de ces laboratoires devinrent à plus ou moins long terme centres de recherches linguistiques et même éditeurs de programmes.

L'introduction des moyens audio-visuels appliqués à l'apprentissage des langues vivantes intervint en Europe avec un décalage certain. Elle remonte à 1951 et est due, entre autres, à l'organisation de la formation des forces armées de l'OTAN. Le centre de formation du SHAPE verra fonctionner le premier magnétophone à système bi-piste d'enseignement, qui permet à l'étudiant d'écouter la piste 1 enregistrée par le professeur et d'enregistrer lui-même sur la piste 2 pendant la pause laissée par le professeur. C'est le premier laboratoire comparatif. D'autres centres s'équiperont : le Centre Audio -Visuel de Saint-Cloud, l'Université de Besançon, la Chambre de commerce de Paris suivis par d'autres centres de recherches et la plupart des universités.

Paul CHAIX définit le laboratoire de langues comme

"un ensemble de magnétophones de type particulier permettant l'écoute et l'enregistrement simultanés et reliés entre eux par un pupitre de commande "

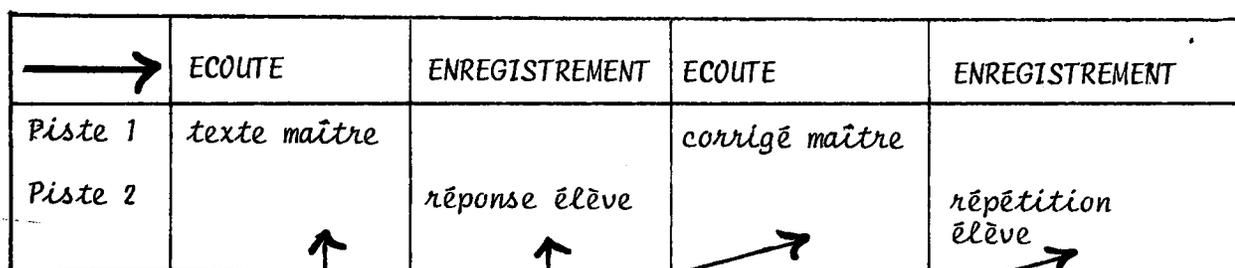
Plusieurs types d'équipement ont existé. On distingue par ordre croissant d'évolution :

- Les laboratoires audio-passifs : dérivés du magnétophone unique de classe exploité sur haut-parleur collectif, ce dernier étant remplacé par autant de casques qu'il y a d'élèves, pour personnaliser en quelque sorte l'écoute du programme enregistré.

- les laboratoires audio-actifs

- les laboratoires audio-actifs-comparatifs : chaque élève dispose d'une cabine individualisée, équipée d'un magnétophone personnel avec commandes classiques pour les bobinages rapides, l'arrêt, l'enregistrement puis la lecture sur piste séparée de la piste maître, celle-ci étant "verrouillée" en permanence en lecture afin qu'elle serve constamment de référence et sans le risque d'être effacée.

Le système Audio-Actif-Comparatif (A.A.C.) fonctionne ainsi :



Système Audio-Actif-Comparatif : par ré-écoute de l'ensemble.

Il existe plusieurs formules : laboratoires (à télécommande partielle ou intégrale), laboratoires à magnétophones encastrés ou laboratoires à magnétophones élèves disposés en armoires racks.

Michel VAUCLIN, directeur du CAREL⁽¹⁾, explique que dans le cas des laboratoires A.A.C. :

"c'est l'élève qui est le principal bénéficiaire de ce type d'installation. Il peut en effet travailler à son rythme propre d'assimilation dans des conditions psychologiques peut-être moins dynamiques qu'en classe, mais plus sécurisantes et en ayant recours régulièrement au modèle maître de sa bande magnétique qu'il réécouterait autant de fois qu'il le désirera pour un ajustage constant et très progressif de ses connaissances".

En 20 ans, la technologie des laboratoires a considérablement progressé. Avec l'apparition des micro-casques, le développement des laboratoires à cassettes parallèlement aux laboratoires à bandes, la possibilité d'installer les magnétophones en rack et l'apparition, récemment des laboratoires à microprocesseurs.

(1) Centre audio-visuel de Royan pour l'étude des langues.

En fait, les années 1960 ont vu l'apogée du développement de ces équipements que les universités, les centres d'enseignement ou institutions privées s'empressaient d'acquérir. D'ailleurs, les constructeurs n'ont jamais été si nombreux qu'à cette époque et rivalisaient d'imagination pour produire des matériels coûteux et sophistiqués. Aujourd'hui le nombre de constructeurs, presque tous étrangers, est très réduit : PHILIPS, TANDBERG-LARA, REVOX, SONY, BOUYER (AUDIO-MARCHAND), OPELEM.

L'introduction des laboratoires de langues ne fut pas non plus sans conséquence sur la pédagogie de l'enseignement des langues vivantes. En effet, écrivait fort justement Paul CHAIX dans "Faut-il brûler les laboratoires de langues ? :

"Jamais peut-être dans l'histoire de la technologie éducative, pareille rencontre ne s'était produite entre :
 - *une théorie psychologique : le behaviorisme*
 - *une théorie linguistique : l'école structurale américaine*
 - *une machine à enseigner permettant leur application directe : le laboratoire de langues "*

Ainsi plusieurs types de méthodes d'apprentissage furent élaborées et se succédèrent, reflet des théories linguistiques et de la didactique en langues étrangères contemporaines de leur conception :

- Les méthodes audio-orales ou directes
- les méthodes structurales
- les méthodes audio-orales et audio-visuelles, plus connues sous le nom de méthodes structuro-globales, inspirées par les théories de P. GUBERINA (Université de Zagreb) et P. RIVENC (ENS de Saint-Cloud).
- les méthodes logico-structurales, qualifiées aussi de logico-linguistiques. Ces méthodes sont basées sur le système déductif,

"où une unité linguistique parfaitement délimitée au départ produit une série de nouvelles phrases et ce par déduction c'est à dire transformation et substitution ". (2)

Cette méthodologie s'inspire des travaux de Noam CHOMSKY.

Les méthodes de langues continuent à fleurir et l'on peut constater actuellement, que, quelle que soit leur structure, elles sont maintenant toutes conçues en fonction de l'audio-oral et d'une utilisation possible en laboratoire, comportant presque automatiquement un enregistrement partiel ou intégral sur disque, bande ou cassette.

(2) VAN PASSEL (Frans). - L'Enseignement des langues aux adultes...- Paris : F. NATHAN ; Bruxelles : Labor, 1974. - (Langues et culture)

Une fois dissipée la période d'euphorie, d'enthousiasme pour cette "machine à parler", deux attitudes se firent jour, autant dommageables l'une que l'autre.

. On eut, d'une part, tendance à ne plus utiliser le laboratoire au maximum de ses possibilités, le considérant comme une salle de gymnastique, seulement destinée à la fastidieuse répétition des exercices structuraux :

"Il est incontestable qu'un des plus grands reproches faits aujourd'hui au laboratoire de langues, c'est d'être devenu un moulin à exercices structuraux qui ne moudrait que du vent". (3)

. Il y eut, d'autre part, un phénomène de rejet en bloc et de retour aux enseignements traditionnels. Les raisons les plus diverses furent invoquées : coût de l'équipement, de la maintenance, fatigabilité rapide etc... Bref, bien des laboratoires furent et restent désertés dans les universités. En fait, l'intrusion du laboratoire dans la pédagogie des langues vivantes a déchaîné une querelle des anciens et des modernes aussi passionnée que celle dont l'enjeu était : "Pour ou contre "La " mathématique moderne ? " et a produit une littérature abondante, contestataire, violente et polémique (cf. "L'Audio-mirage " de J. FENET, M. FOURQUET et J. F. LE DU).

En fait, les laboratoires de langues représentent plus ou moins un échec et s'il est inconcevable de les contester au point de songer à les supprimer, il serait sans doute plus judicieux de repenser leur utilisation en fonction des deux termes suivants :

- *celui de la richesse d'une combinatoire audio-visuelle diversifiée*
- *celui de l'efficacité accrue d'un apprentissage plus individualisé". (4)*

Parallèlement, et depuis les années 1970, plusieurs centres : CAREL (Centre Audio-visuel de Royan pour l'Etude des Langues), CRAPEL (Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques en Langues, Université de Nancy II), CELSA (Centre d'Etudes Littéraires et Scientifiques Appliquées, Université de Paris IV), CEGOS ALPHA LANGUES (Paris), CEREL / ESCP (Ecole Supérieure de Commerce de Paris), EDC / IFPC (Institut de Formation Permanente des cadres), Service audio-visuel de l'ENA, Service audio-visuel de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, CAV (Centre audio-visuel de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud) menaient une

(3) et (4) CHAIX (Paul) . - Le Laboratoire de langues en question. In : Formations linguistiques en entreprises. Travaux du CIREEL, 3, 1982, p. 1-27

réflexion sur l'apprentissage des langues, dans laquelle le laboratoire redevenait :

"ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un lieu et un instrument privilégié de "communication ". (5)

Au gré des néologismes, le laboratoire de langues devient alors : *"phonétique d'étude, magnétique de prêt, sonothèque, médiathèque de langues... ". (6)*

Ces centres de recherches linguistiques proposent une image et une pédagogie renouvelée, où le laboratoire de langues apparaît comme un centre de ressources offrant à l'utilisateur une multiplicité de programmes audio et visuels, allant des méthodes d'apprentissage traditionnelles aux documents authentiques, permettant une approche multi-media et en situation de la langue cible.

Enfin, alors que l'on avait, dans le passé, privilégié le vecteur (le laboratoire) puis la méthodologie (de la méthode structurale à la méthode fonctionnelle), ces centres ont focalisé leur réflexion sur l'individu-apprenant, développant des recherches sur le travail en autonomie (individuelle ou de groupe), l'autonomie assistée ou l'apprentissage auto-dirigé :

"L'autonomie... est la capacité de prendre en charge la responsabilité de ses propres affaires. Dans le contexte... de l'apprentissage des langues, l'autonomie est... la capacité de prendre en charge son propre apprentissage " écrit Henri HOLEC, directeur du CRAPEL, dans une publication du Conseil de l'Europe. (7)

Ainsi la bibliothèque sonore du CRAPEL développe deux idées directrices : . l'apprentissage autonome
. l'utilisation des documents authentiques.

Pour Philippe RILEY :

"La tradition pédagogique, qui pèse sur le laboratoire de langues veut que tout ce qui est technique reste sous le contrôle de l'enseignant. Le laboratoire de langues classique n'est au fond qu'une salle de classe traditionnelle avec des magnétophones en plus, sans modification ou adaptation pédagogique : ce sont toujours des cours, dans lesquels l'enseignant contrôle tout ce qui se passe, choisit les bandes, corrige les fautes, etc... L'objectif était donc de conserver les avantages du laboratoire (c'est-à-dire ceux du magnétophone) sans pour cela créer une

(5) REGNIER (Christian) . - Comment peut-on encore choisir un laboratoire de langues en 1982 ? In : Formation France, 42, 1981 /1982, p. 29-33

(6) CHAIX (Paul) . - Faut-il brûler les laboratoires de langues? In : Formation France, 28, 1979, p. 25-29

(7) HOLEC (Henri) . - Autonomie et apprentissage des langues étrangères... - Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1979.

salle de classe électronique; cela justifie l'appellation bibliothé-
-que sonore, terme qui implique le travail individuel, autonome,
dans lequel l'apprenant a le choix du moment où il travaille, du
document qu'il utilise et de la manière dont il va l'utiliser ". (8)

La MED participe du même principe de travail en autonomie.
Mais alors que le CRAPEL procède à des évaluations des connaissances
ou que l'IEP propose des programmes types (semi-autonomie), le
principe fondateur de la MED est l'autodidaxie, l'auto-enseignement
total.

Les linguistes, les enseignants eux-même commencent à réfléchir
au problèmes de l'auto-formation. (9) Le Conseil de l'Europe
et l'UNESCO suivent les expériences d'apprentissage en autonomie et
suscitent enquêtes et travaux sur ce sujet.

Ce rapide survol de l'histoire des laboratoires de langues
permet de voir que "le monde des langues " est en mutation,
mutation que révèle entre autres le changement de vocabulaire :

ON NE DIT PLUS :

. élève, étudiant	<u>MAIS</u>	. usager, utilisateur, apprenant
. méthode d'apprentissage	"	. programme, document
. cabine de laboratoire	"	. poste de travail
. contrôle	"	. évaluation
. enseignement	"	. apprentissage, autonomie, pédagogie de l'interaction
. laboratoire de langues	"	. médiathèque de langues

"Est-ce la fin du "laboratoire de langues " qui n'aurait donc
tant vécu... que pour cette agonie ?... Ou bien ce moyen d'enseigne-
-ment est-il devenu un accessoire de la pédagogie des langues
qui aurait atteint sa maturité et sa plénitude, se banalisant
ainsi ? " (10)

(8) RILEY (Philippe) . - La Bibliothèque sonore. In : Formations
linguistiques en entreprises. Travaux du CIREEL, 3, 1982, p. 37-45

(9) Voir à ce sujet : DALGALIAN (Gilbert), LIEUTAUD (Simonne),
WEISS (François) . - Pour un nouvel enseignement des langues et
une nouvelle formation des enseignants... - Paris : Clé
international, 1981. - (Didactique des langues étrangères)

(10) Cf note (5)

2 - BIBLIOTHEQUES ET LANGUES VIVANTES -

De tout temps, les langues vivantes ont été plus ou moins présentes dans les bibliothèques.

Le fonds des bibliothèques a toujours comporté des ouvrages en langue originale. Leur nombre était plus ou moins important selon la taille et l'orientation de la bibliothèque considérée (publique, universitaire, centre de documentation spécialisée). La moindre bibliothèque a sur ses rayons des grammaires, des dictionnaires, parfois des manuels de méthodes de langues, mais dans ce cas, il s'agit la plupart du temps de manuels seuls. Cet éventail peut aller jusqu'à des périodiques et ouvrages très spécialisés, en sciences et techniques par exemple. Ainsi le fonds de la BPI compte actuellement 30 à 35 % d'ouvrages en langues étrangères.

Quelques bibliothèques achètent, diffusent et prêtent des ensembles multimedia (disques ou cassettes et livres). Ce sont souvent des méthodes ASSIMIL ou de type équivalent BBC OMNIVOX par exemple. Il est intéressant de constater que ces ensembles multimedia sont alors répertoriés et classés avec les autres documents sonores, dans la discothèque le plus souvent, mais ne méritent pas une rubrique à part entière et ne constituent pas un secteur spécifique de la bibliothèque.

Ainsi, lorsque Michel RATIER écrit en 1977 une note de synthèse ENSB sur "La Présence du document sonore dans une bibliothèque publique", il étudie les statistiques des fonds de plusieurs discothèques (BCP du Rhône, BM de Mâcon, Bibliothèques de la ville Paris, BM de Lyon). On y constate la présence de méthodes de langues prêtées au même titre que les disques - donc au mépris des droits des auteurs comme des éditeurs - et comptabilisées avec les documents sonores. A titre indicatif, la BCP du Rhône annonçait en 1977 262 documents "Voix parlée" soit 7, 60 % de son fonds, la BM de Mâcon 377 enregistrements parlés sur 3 000 documents. La BM de Lyon comptabilisait à part les 393 documents en langues étrangères, qui représentaient 0, 89 % du fonds de la discothèque.

En 1977 aussi, dans le cadre de la préparation des rencontres internationales de bibliothécaires, le Service audio-visuel de la BPI a réalisé une "Enquête nationale sur la situation de l'audio-visuel dans les bibliothèques". Dans leur réponse, les bibliothécaires ont détaillé le nombre de disques, cassettes, diapositives,

micro-supports ou vidéo-cassettes qu'ils possédaient mais il n'était nullement question d'ensembles multimedia linguistiques. Les résultats obtenus ont encore une fois révélé la disparité entre établissements et cruellement souligné le sous-équipement des bibliothèques françaises en matière d'audio-visuel. Cinq ans plus tard, les interventions de responsables de bibliothèques lors du "Carrefour sur l'équipement multimedia des bibliothèques " au Congrès de l'ABF (8-11 mai 1982, Grenoble) montrent que, mis à part quelques centres pilotes, l'intégration des media se fait peu à peu, très lentement et très progressivement, se heurtant à de multiples réticences et / ou à des difficultés budgétaires importantes.

Quant aux bibliothèques anglo-saxonnes, elles ne se distinguent guère des bibliothèques françaises dans le domaine des langues vivantes. Elles se contentent d'acquérir des ensembles multimedia de langues destinées à l'écoute sur place ou au prêt : ainsi, par exemple, en Grande-Bretagne, à la BM de Birmingham. En Suède, la bibliothèque municipale de Solna, à quelques kilomètres de Stockholm, possède un équipement audio-visuel développé :

" de nombreux appareils sont disponibles sur place à des fins multiples y compris pour des leçons de langues étrangères ou la retransmission des débats du conseil municipal. La bibliothèque de Solna est spécialisée dans la langue tchèque : chaque bibliothèque suédoise est plus spécialement chargée de se consacrer à une langue étrangère ". (11)

De même, la New York Public Library offre à ses usagers de grandes collections de disques et de bandes magnétiques pour l'étude de la plupart des langues étrangères. Mais si des collections constituées existent, aucune bibliothèque - même aux USA - n'a encore réalisé un équipement comparable à celui de la MED. Ceci ne peut que mettre en valeur et accentuer l'originalité, l'unicité et la spécificité de cette expérience.

Ainsi, deux bibliothécaires de la BPI, en mission pour étudier "L'Audio-visuel dans les bibliothèques américaines " en septembre-octobre 1981, constateront dans leur rapport :

"Les collections de documents sonores sont développées dans les bibliothèques publiques (entre 10 000 et 30 000 documents selon la taille des bibliothèques) mais de plus en plus destinées au prêt. Les documents parlés sont relativement nombreux dans les fonds. Ils comprennent les méthodes d'enseignement des langues qui sont toujours traitées avec leurs supports et rarement regroupées avec les fonds étrangers... On ne trouve dans les collections que les méthodes diffusées dans le commerce. On n'achète pas les méthodes trop coûteuses. Si c'est le cas, on les exclut du prêt et elles ne sont plus guère empruntées ".

3 - DEVELOPPEMENT DU CONCEPT DE MEDIATHEQUE -

Dans la charte sur le livre publiée en 1972 (Année internationale du livre), l'UNESCO affirme que les livres, les revues, les journaux demeurent les principales ressources que doivent posséder les bibliothèques publiques, puisque *"la page imprimée est depuis des siècles l'instrument universellement admis de la diffusion du savoir, des idées et de l'information"*.

Toutefois, la bibliothèque publique doit aussi intégrer les nouveaux supports : films, diapositives, disques, bandes de magnétophones, cassettes, vidéo-cassettes, *"nouveaux types d'archives qui occuperont une place de plus en plus grande dans les fonds des bibliothèques"*.

De fait, l'entrée progressive mais inéluctable de ces documents que les anglo-saxons appellent *"non-books materials"*, outre les multiples problèmes d'équipement, de traitement ou de communication qu'ils peuvent poser, sont en train de produire une véritable mutation dans le monde de la documentation et des bibliothèques, transformant ces dernières en véritables *"ressources center"* ou *"media center"* selon l'expression des bibliothécaires américains.

Pour sa part, Jean CLOUTIER, directeur de la Section audiovisuelle de l'Université de Montréal, préfère le terme de MEDIATHEQUE. Dans son livre *"L'Ere d'Emerc ou la communication audio-scripto-visuelle à l'heure des self-media"*, il expose la genèse de ce concept, qui induit une organisation et des démarches différentes de conception et d'utilisation.

Ce terme se décompose en media et thèque (collection, dépôt au sens du suffixe grec).

- . La *bibliothèque* était le lieu privilégié de *l'imprimé*.
- . La *médiathèque* part du *medium* pour devenir le lieu privilégié du *document*, lequel est d'ailleurs le produit des *media*. Le livre est un document et l'imprimé est un *medium*, donc la bibliothèque fait aussi partie de la médiathèque.

Poursuivant sa démonstration, Jean CLOUTIER définit le document comme :

"un message incarné dans un langage donné et matérialisé sur un support quelconque. Le message est donc l'information que contient ce document, information qui se traite, s'analyse, se stocke et se diffuse".

Ce message doit nécessairement être incarné dans un langage donné pour être transmissible et devenir objet de communication.

Il distingue trois langages de base :

- L'Audio : "le langage acoustique qui ne s'adresse qu'à l'oreille, se perçoit dans le temps et est linéaire "
- Le Visuel : "le langage visuel qui s'adresse à l'oeil, est perçu dans l'espace et est global "
- Le Scripto "enfin, langage hybride créé par l'homme, qui émerge aux deux autres et dont l'écriture phonétique est le plus bel exemple ".

Cette théorie de la communication audio-scripto-visuelle s'applique parfaitement aux ensembles multimedia. Ces langages sont complémentaires et "self-modulables ".

"Dans l'audio-scripto-visuel, l'audio-visuel n'est pas le roi mais chaque langage est utilisé en fonction de sa capacité de communiquer le mieux telle ou telle information ".

Deux missions principales des médiathèques sont alors déterminées :

- 1) une fonction de service de références, permettant l'identification et la classification des documents, ayant donc pour but de décrire le document afin de mieux assurer la circulation de l'information contenue dans celui-là.
- 2) une fonction de documentation, dont le but est de constituer des services de documentation, des banques de données sur des thèmes, donc à partir des documents, utilisés comme source d'information.

Dans cette perspective, au lieu de coexister ou d'être en compétition, la Galaxie Gutenberg et la Galaxie Marconi, chères à MAC LUHAN, se complètent et fusionnent pour fonder l'ère d'EMEREC :

"Emerc, comme son nom l'indique, est à la fois EMetteur et REcepteur, il est, comme nous tous alternativement chacun des deux pôles de la communication... et même simultanément ".

Pour Emerc, utilisateur "s'auto-éduquant ", la médiathèque devient, selon CLOUTIER,

"une sorte de laboratoire d'apprentissage permettant à l'étudiant une interaction constante et active avec l'ensemble de l'information disponible... "

Cependant pour en arriver à ce point, une mutation en profondeur est nécessaire. Il ne suffit pas en effet d'ajouter le non-livre au livre pour constituer véritablement une médiathèque. Il faut envisager une démarche nouvelle dans la constitution des collections de documents :

"démarche audio-scripto-visuelle qui situe les langages les uns par rapport aux autres dans un système cohérent de communication et non uniquement par rapport à l'écrit ou à l'imprimé considéré comme seul point de référence du document - produit culturel - "

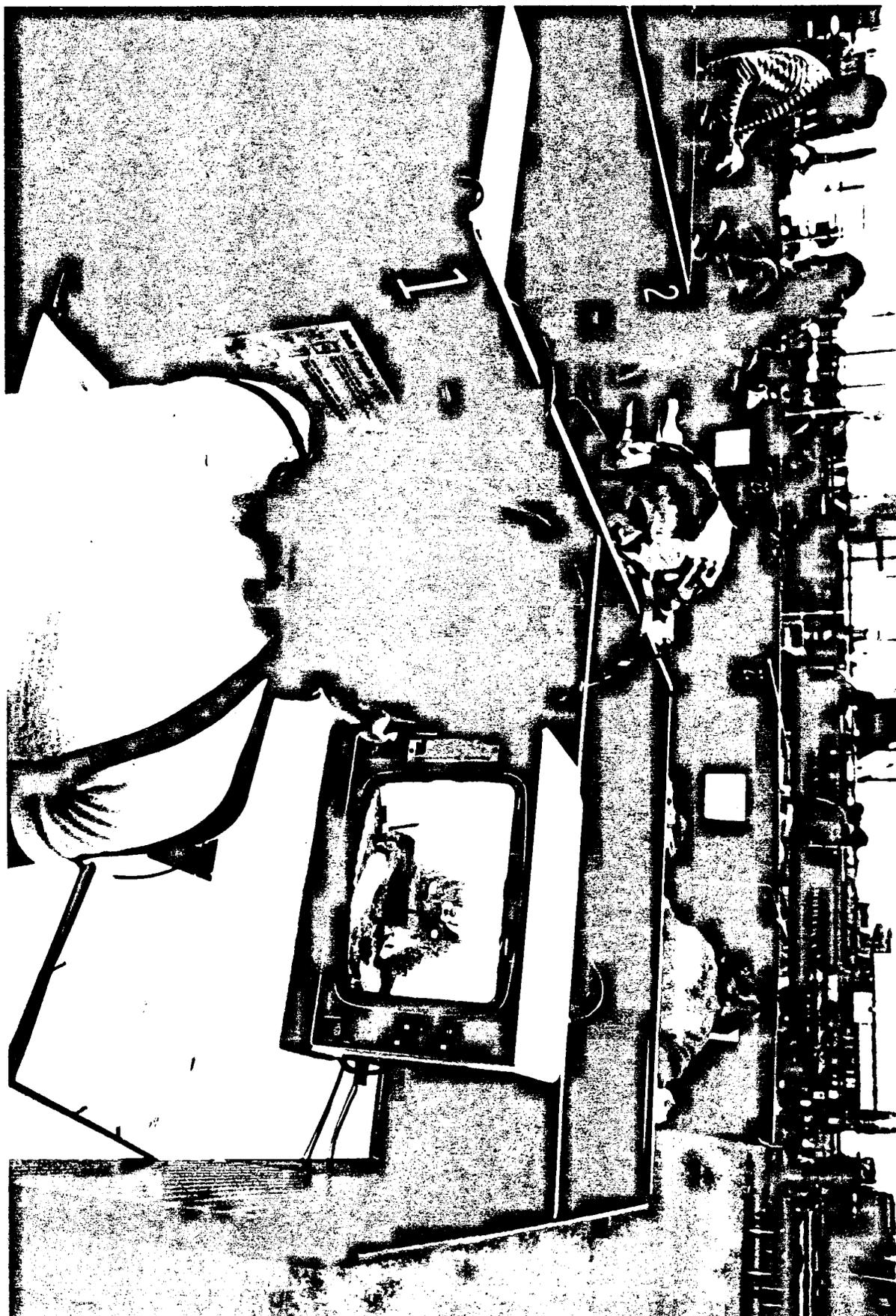
Ainsi, on a pu dire :

"La situation présente ne manque pas d'inspirer un parallèle entre le XVIème et le XXème siècle. C'est dans les deux cas, tout un système de valeurs qui bascule, et d'abord un système de vecteurs. L'intrusion de l'imprimerie dans la culture érudite, qui a soudain démultiplié les pouvoirs de la pensée, m'évoque la formidable irruption de l'audio-visuel dans notre culture écrite ". (12)

En fait, la mutation audio-visuelle est déjà dépassée, puisque la révolution technologique la plus importante, celle de l'informatique, qui va bouleverser fondamentalement nos modes de communication, nos références et nos pratiques culturelles, est déjà commencée. Ainsi, on ne parle déjà plus de médiathèque mais simplement de *"thèques"*, à propos du complexe documentaire scientifique et technique (bibliothèque de 200 000 volumes, photothèque, cinémathèque, vidéo-thèque, sonothèque...) intégré dans le Musée des sciences et des techniques de la Villette. L'ensemble des informations contenues dans les thèques sont des données traitées, stockées, gérées, exploitées par informatique. L'accès aux informations sera entièrement automatisé. C'est ainsi que l'on espère donner un accès direct aux documents audio-visuels en combinant l'usage de la micro-informatique et la technique des vidéo-disques, développant ainsi la vidéo interactive. Cette voie à caractère didactique, participe d'une pédagogie de l'interaction et trouvera inévitablement des applications dans le domaine des langues vivantes.

(12) MITTERRAND (François) . - Discours sur la science et la culture devant l'UNESCO . - Paris : avril 1981.

UN ESPACE DE CONSULTATION



II - LA MEDIATHEQUE DE LANGUES DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION -

1 - LE CONTEXTE : LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION -

La mission de la BPI est ainsi définie dans l'article 2 du décret du 27 janvier 1976 :

"Offrir à tous et dans toute la mesure du possible en libre-accès, un choix constamment mis à jour, de collections françaises et étrangères de documents d'information générale et d'actualité... Constituer un centre de recherche documentaire en liaison avec les autres centres, bibliothèques et établissements culturels".

Plusieurs principes fondamentaux présidèrent donc à l'organisation de la BPI, selon la lettre de la mission définie par décret. Ces principes trouvent leur origine dans les grandes bibliothèques publiques anglo-saxonnes, à propos desquelles M. SEGUIN, directeur de la BPI jusqu'en 1978, devait dire :

"Un très grand public indifférencié pouvait, à certaines conditions et notamment à celle de la liberté, prendre la bibliothèque comme un univers familier et s'y comporter comme il l'eût fait chez lui ou dans la rue". (13)

La BPI est une bibliothèque de consultation (aucun prêt n'est effectué à l'extérieur), entièrement gratuite, largement ouverte à tous, sans aucune formalité ou inscription, ce qui rend virtuelle une large accessibilité du lieu.

Nullement orientée vers la conservation, la BPI offre aux utilisateurs des collections encyclopédiques et d'actualité : on trouve, en effet, des documents dans toutes les disciplines de la connaissance : littéraires ou artistiques, scientifiques ou juridiques, économiques ou historiques.

"Ces collections visent à la fois à l'exhaustivité et à la précision, et à atteindre le plus haut niveau de qualité et d'actualité dans l'information". (14)

Les collections sont encyclopédiques par le contenu et le niveau : générales, jusqu'à un certain degré de spécialisation,

(13) et (14) SEGUIN (Jean-Pierre) . - Allocution d'accueil
In : Audio-visuel et bibliothèques. Rencontres
internationales de bibliothécaires. Journée d'étude
du 25 mars 1977.

en passant par les documents de vulgarisation sur un même sujet.

Elles sont encyclopédiques par leur origine : entièrement sélectionnées puis achetées par des bibliothécaires dans l'ensemble de la production éditoriale nationale et étrangère. Une large place est ainsi faite dans les collections aux ouvrages en langues étrangères (de 30 à 35 %) : c'est notamment le cas pour les littératures étrangères ainsi que pour de nombreux documents (livres ou revues) non disponibles en français ; le pourcentage en varie alors selon le domaine concerné.

Multimedia, les fonds de la BPI rassemblent des livres, des périodiques ainsi que des diapositives, des micro-documents, des documents sonores, des vidéo-cassettes, des films... enfin, tout support d'information quel qu'il soit pourvu qu'il présente un intérêt documentaire.

Le livre, l'imprimé n'est donc plus le seul point de référence, ni la source unique de toute collection organisée de documents. Une large place est donc faite, à la BPI, aux non-livres même si l'imprimé reste encore le support d'information le plus utilisé : environ 65 % du fonds si l'on ne considère que les livres, 75 % si l'on inclut les périodiques. La BPI se définissait d'ailleurs comme objectif de proposer au public un million de documents, qui seraient ainsi répartis :

livres : 550 000
périodiques : 2750 titres
documents audio-visuels : 450 000.

Le choix de l'ensemble des media non-livres se fait au même niveau que celui des livres et des périodiques : celui de l'information générale.

De ce fait, on a choisi de traiter tous les documents également quant à leur emplacement dans les ensembles de lecture et de les répartir non pas en fonction de leurs supports mais en fonction des sujets traités. Ainsi, les collections furent organisés de manière à trouver au même endroit sur les rayons l'ensemble des documents disponibles sur un même sujet. Les collections sont classées par sujets selon les principes de la Classification Décimale Universelle.

L'utilisateur a libre-accès aux collections : il peut ainsi recourir aux différents types de documents au cours de sa recherche, utilisant toutes les ressources de la "*Médiathèque Publique d'Information*", associant dans sa démarche : *l'audio, le scripto et le visuel*.

2 - LES OBJECTIFS DE LA MEDIATHEQUE DE LANGUES -

Dans le fonds multimedia, encyclopédique et d'actualité de la BPI, un emplacement particulier a été consacré à la consultation et à l'information sur les langues vivantes.

Cet espace se devait :

- d'attacher autant d'importance et d'intérêt aux acquisitions de documents en langues étrangères que dans n'importe quel autre domaine de la bibliothèque (ce qui existe dans les grandes bibliothèques anglo-saxonnes mais pas en France).

- de respecter la vocation encyclopédique de la BPI, en ne restreignant pas les collections à un certain nombre de langues (celles étudiées en milieu scolaire par exemple) mais en visant à offrir des documents dans le plus grand nombre de langues possible.

- de penser que la BPI n'étant pas une bibliothèque de prêt, un matériel de consultation spécifique serait nécessaire et que celui-ci devrait être mis à la disposition de tous dans les meilleures conditions d'utilisation.

- de se démarquer des diverses institutions d'enseignement des langues (établissements scolaires, universitaires, centres de formation publics ou privés), dont le fonctionnement est autre, dont la vocation est l'enseignement et que la MED n'a jamais prétendu remplacer ou concurrencer.

- de tenir compte enfin de la réflexion sur l'autodidaxie qui a contribué à renouveler l'approche et la pédagogie de l'apprentissage des langues vivantes et conduit à rechercher et / ou à constituer de nouveaux outils pédagogiques.

L'espace réservé aux langues vivantes dans la "médiathèque publique d'information" fut ainsi dénommé "*médiathèque de langues*".

Expérience unique au monde, la MED se présente avant tout comme un système ouvert, destiné à favoriser une large et libre circulation de l'information : lieu d'information sur les langues vivantes mais aussi lieu d'auto-apprentissage, lieu "multi-usages" que chacun devrait pouvoir utiliser en fonction de ses motivations, de ses besoins, de ses désirs. L'implantation des diverses zones qui composent la MED est d'ailleurs totalement différente de l'organisation des laboratoires traditionnels, où la disposition des matériels (console, cabines) reproduit la plupart du temps le schéma d'une salle de cours. L'examen du plan (Annexe 1) montre aussi que les zones de stockage, de sélection et de traitement des documents (service intérieur, local technique) occupent une place équivalente sinon supérieure aux espaces de consultation.

2. 1. DETERMINATION DES OBJECTIFS :

Dans un avant-projet écrit en mai 1975, Jean-Pierre BERMAN, concepteur de projet et conseiller linguistique auprès de la BPI, définissait ainsi les 4 fonctions de la MED :

"Ce que cette "aire" doit tendre à être, à savoir ce qui n'existe pas ailleurs :

1. un centre audio-visuel de documentation regroupant un maximum de langues (des langues de grande communication aux langues rares),
2. un centre d'information et de consultation portant sur l'ensemble des méthodes audio-oro-visuelles existantes et accessibles en "libre-service ",
3. un centre de formation de type original : ainsi, par exemple, bien que le médium d'échange le plus probable pour un français se rendant au Danemark, en Chine ou en Iran, soit l'anglais, il n'est pas exclu de penser que la possibilité d'acquérir, dans une cabine individuelle de travail, :
 - . quelques notions de base de la langue danoise, persane ou chinoise...
 - . un aperçu culturel et économique avec quelques données de base, sur bande vidéo
pourra être un atout certain.
4. un centre de culture et de loisir offrant :
 - . la possibilité de visionner, en l'écoutant dans la langue originale, une pièce de shakespeare jouée par l'Old Vic etc...
 - . le loisir d'écouter (et de voir) dans la langue originale une vie de W. Churchill ou de Cervantès etc... "

2. 2. CHOIX DES LANGUES :

Au 1er avril 1982, la MED propose des documents en 83 langues.

Cette liste importante, mais non limitative, comporte aussi bien les langues de communication internationale (Anglais / Américain ou Arabe) que les langues couramment apprises ou parlées en Europe (Italien, Espagnol, Allemand), les langues les plus parlées dans le monde quantitativement (Hindi, Chinois, Bengali), le Français langue étrangère, des langues asiatiques (Malais, Vietnamiens, Belép), africaines (Baoule, Basaa) ou des langues et dialectes régionaux (Alsacien, Gascon, Gaëlique). (Cf. Annexe 2).

2. 3. COMPOSITION DES FONDS :

Le fonds multimedia de la MED offre des programmes de trois sortes : méthodes, documents sonores, documents vidéo.

a) les méthodes : sont des ensembles pédagogiques, adaptées dans toute la mesure du possible à l'auto-enseignement. Toutes conçues par définition pour l'apprentissage, elles peuvent néanmoins être assez différentes les unes des autres. Tout d'abord selon leur niveau de difficulté : pour "débutants", "faux débutants", "étudiant avancé" ou "très avancé". Les méthodes sont également construites de façon différente, selon l'importance plus ou moins grande qu'elles attachent à un aspect de la langue plutôt qu'à un autre. Elles peuvent même s'attacher exclusivement à l'un de ces aspects : grammaire ou conversation ou phonétique. Enfin, à côté des méthodes qu'on pourrait dire générales, il en existe d'autres destinées à l'apprentissage de langues spécialisées, par exemple l'anglais médical ou l'espagnol commercial. Il est à noter que cette distinction méthodes générales / méthodes spécialisées ne recouvre pas nécessairement celle des niveaux de difficulté (il existe des méthodes spécialisées qui débutent réellement à zéro et sont construites comme une méthode générale ; la différence réside dans le vocabulaire qui est, lui, spécialisé dès la première leçon) ; toutefois dans la pratique le cas inverse est le plus fréquent : il faut déjà avoir des bases de la langue générale pour s'attaquer à la langue spécialisée.

La MED propose actuellement :

- . 327 méthodes audio-orales
- . 4 méthodes audio-visuelles (3 méthodes d'initiation au Chinois, Hindi et Italien de la série "Hello world !" et une méthode spécialisée en anglais de la banque et du commerce "Bellcrest story").

b) les documents sonores : de diverses natures : conférences, jeux, pièces radiophoniques, discours, pièces de théâtre, textes littéraires, chansons, textes historiques ou d'actualité, interviews, toujours en langue originale.

La MED propose actuellement : 455 documents sonores.

c) les documents vidéo : films documentaires ou de fiction, courts ou longs métrages, en version originale disponibles sur vidéo-cassettes.

La MED propose actuellement : 117 documents vidéo.

Ces deux derniers types de documents sont accompagnés le plus souvent possible (voir systématiquement pour les films)

d'un support imprimé comprenant la transcription en langue originale et la traduction en français.

Sans aucune sorte de progression pédagogique, ces documents dits "authentiques", retenus pour leur intérêt linguistique et leur contenu de civilisation, permettent de se trouver "en situation", de "prendre contact", de se familiariser avec une langue ou bien aident au perfectionnement de la pratique d'une langue, en replaçant celle-ci dans l'ensemble des contextes économiques et culturels du ou des pays dans lesquels elle s'est formée, mais constituent aussi le meilleur exercice de compréhension qui soit. De plus, la situation de la MED, au premier étage de la BPI, à proximité de la classe 8 (= littératures) permet - ou devrait permettre - d'intégrer cet espace original à l'ensemble des autres collections rassemblées sur les langues et les littératures du monde.

d) des programmes expérimentaux utilisables sur l'appareil AVAC (Audio-Vidéo-Actif-Comparatif).

11 programmes sont actuellement disponibles.

La richesse du fonds et la variété des documents proposés **diffèrent** selon les langues : il est évidemment plus facile d'établir un choix en anglais qu'en tagal ou en quetchua.

Entièrement gratuite, respectant l'anonymat et la liberté de chacun, hors de tout contexte d'enseignement, la MED a pu attirer des usagers qui ne se seraient peut-être pas intéressés aux langues vivantes dans d'autres circonstances. Il importe de souligner que l'absence d'enseignant, de contrôle et d'évaluation effectuée à périodicité régulière ont été dans ce cas "un facteur *désinhibant*". (15) Ces facteurs ont sûrement joué un rôle déterminant dans le succès remporté depuis son ouverture.

Présentant l'enquête réalisée sur le champ d'observation privilégié qu'elle constitue, Jean-François BARBIER-BOUVET explique que sa recherche

"ne porte pas sur la pratique linguistique elle-même... mais bien sur les conditions sociales et culturelles de son exercice. Exercice d'un type tout à fait particulier qu'on peut définir comme un processus d'auto-formation, auto-déterminé dans ses objectifs, dans ses moyens et dans ses méthodes". (16)

(15) BERMAN (Jean-Pierre) . - Autodidaxie et information à la médiathèque de langues de la BPI
In : Sonovision, 226, 1980, p. 31 - 37

(16) BARBIER-BOUVET (Jean-François) . - Babel à Beaubourg : l'autodidaxie linguistique à la BPI : enquête sur les usages et les usagers de la médiathèque de langues... - Paris : Bibliothèque publique d'information, 1981.

3 - LES MOYENS -

3. 1. DESCRIPTION DE L'ESPACE :

Située au 1er étage du Centre Pompidou, l'espace MED se décompose en 5 zones principales (cf. plan en Annexe 1) :

1. *Zone d'accueil, d'information et d'orientation*
2. *Zone de consultation*
3. *Zone de stockage*
4. *Service technique*
5. *Service intérieur*

Toutes ces zones correspondent entre elles. Ceci est très important car ceci permet une circulation de l'information et une interaction public / personnel quasi permanente.

1. Zone d'accueil, d'information et d'orientation :

Il s'agit d'accueillir le public, de le renseigner en permanence sur le fonctionnement, de l'orienter vers les catalogues et de l'aider au choix des documents.

A ce niveau, deux possibilités se présentent :

- soit l'utilisateur opère son choix lui-même : s'il est satisfait, il est définitivement autonome. Si ce n'est pas le cas, il revient demander une aide.

- soit l'utilisateur se déclare d'emblée incapable de se "situer" par rapport aux documents décrits et demande conseil. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de faire des "tests" de connaissance dans les langues, car c'est là un travail d'enseignant. Il s'agit en fait beaucoup plus pour le personnel d'arriver à cerner les motivations du public, que de faire une étude linguistique. Tous les cas de figure sont possibles : voyages, départ pour l'étranger dans le cadre du travail, entraînement à la compréhension ou à l'expression en laboratoire parallèlement à d'autres cours (universités etc...), perfectionnement d'une langue connue mais aussi souhait d'entendre sa langue d'origine ou de la réapprendre, curiosité pour les langues ou dialectes lointains, simple "plaisir esthétique". (17)

La connaissance plus ou moins précise de cette motivation permet d'orienter le public vers les documents les mieux adaptés. Le personnel, en service public à la MED, joue en tous points un rôle identique à celui qui est chargé de l'accueil dans les autres bureaux d'information de la bibliothèque.

(17) Cf. présentation de l'enquête BARBIER-BOUVET p. 42 à 47

Dans cette zone d'accueil, le public dispose :

. D'un tableau récapitulatif des langues à sa disposition avec le code couleur correspondant. Le code couleur est à la base de tout le codage : catalogues, classement des documents.

. De catalogues descriptifs par langue ou famille de langues.
(Cf présentation en Annexe 3)

. De rayonnages où sont présentés par ordre alphabétique de langues, les doubles de tous les documents écrits d'accompagnement, de méthodes, grammaires, glossaires, lexiques, dictionnaires. L'existence de ces documents dans la zone d'accueil peut renforcer l'aide au choix, mais aussi permettre le travail écrit, la préparation ou le prolongement de l'heure de travail en cabine.

. Un espace d'attente.

. Un "*Répertoire indicatif des centres d'enseignement des langues sur Paris et la région parisienne*". Sous forme de fichier par langues, ce répertoire permet au public de se réorienter vers des cours plus classiques, plus près de son domicile ou plus adaptés à ses besoins. (Cf présentation p. 41)

. D'un cahier de suggestions et / ou critiques.

2. Zone de consultation :

La MED comportait à l'origine un ensemble unique de 40 postes de visionnement et d'écoute (12 postes étant équipés pour recevoir simultanément des documents son ou vidéo). Sous l'influence d'un succès sans faille et donc d'un public en augmentation constante, dont les choix se portaient principalement sur le Français langue étrangère et sur l'Anglais / Américain, au détriment des demandeurs de langues plus rares ou moins parlées en Occident, les responsables de la MED et de la BPI ont décidé de procéder à une réimplantation, avec extension de 20 cabines, réorganisation du fonctionnement et accès différencié pour les deux ensembles d'écoute et de visionnement.

La MED nouvelle formule a ouvert en février 1980.

A. Ensemble I :

+ Implantation :

L'ensemble I comporte 40 cabines, équipées chacune d'un micro-casque ainsi que d'un module de commande à distance des 5 fonctions de base (enregistrement, lecture, répétition, marche avant et marche arrière rapide) de 40 magnétophones à cassettes regroupés

dans un rack : le rack constitue une sorte d'armoire, où sont installés les magnétophones dans une zone extérieure à la zone de consultation réservée au public. 6 cabines sont équipées simultanément d'un récepteur de TV couleur et d'un système de commande à distance des magnétoscopes correspondants (ces derniers étant également regroupés dans une zone extérieure au public) et peuvent recevoir indifféremment des programmes son ou vidéo. Cet ensemble est actuellement équipé de matériel UHER.

La disposition en rack permet de contrôler les cassettes diffusées, de prévenir les vols éventuels, les détériorations volontaires ou involontaires. En effet, le support magnétique ne peut pas être équipé contre le vol, sous peine de démagnétisation de la bande et d'effaçage des enregistrements. Le système de rack n'oblige pas à échanger une caution (cf pièce d'identité dans l'ensemble II) contre le prêt du contenu de la cassette. L'étude de renouvellement du matériel de l'ensemble I, actuellement en cours, prévoit l'installation d'un compte-temps à rebours pour chaque magnétophone et d'un compte-temps identique dans la cabine correspondante. Cette innovation pourrait peut-être permettre d'envisager à plus ou moins long terme l'accès en continu dans l'ensemble I.

Les 40 postes de travail de cet ensemble sont consacrés à : l'Allemand, l'Américain, l'Anglais, l'Espagnol et le Français.

+ Accès :

Une fois leur choix effectué en consultant les catalogues les utilisateurs sont alors aiguillés sur l'un ou l'autre ensemble de cabines.

3 personnes sont chargées du service public dans l'ensemble I.

L'accès du public se fait par tranches horaires. A la demie précédant chaque heure (15h30.....20h30...) des tickets numérotés sont distribués en fonction des cabines disponibles, aux personnes assises sur les fauteuils "d'attente". Les usagers munis de ce ticket inscrivent le numéro sur leur bulletin de demande et déposent celui-ci au bureau d'accueil. (Annexe 4)

Le personnel de service commence alors la préparation des documents et les range en attente dans les casiers prévus à cet effet.

A l'heure moins 3 mn, un appel général est fait depuis la console demandant aux utilisateurs, de bien vouloir libérer leurs cabines.

On procède alors à la remise à zéro de toutes les cassettes.

En sortant, le public dépose ses livres sur le charriot mis à sa disposition à côté de la console tandis que les cassettes sont retirées du rack et déposées en attente à côté de celui-ci. De même, les vidéo-cassettes sont remises à zéro avant rangement. Puis à l'aide de l'afficheur lumineux, les numéros distribués dans la demi-heure précédente sont appelés. Les cassettes sont mises dans les magnétos et les livres remis au public avec indication orale du numéro de cabine attribuée. Toute personne déclarant venir pour la première fois est accompagnée en cabine où lui est expliqué le maniement des appareils.

Cette installation terminée et l'afficheur éteint :

- . une personne retourne à l'accueil
- . une seconde range les documents
- . la troisième veille au bon fonctionnement et se tient prête à intervenir dès qu'un utilisateur rencontre une difficulté (technique ou dans son apprentissage).

Le temps d'occupation d'une cabine est en général limité à une heure. L'accès se fait en continu au fur et à mesure des arrivées, lorsque très peu de personnes attendent.

B. Ensemble II :

+ Implantation :

Cet ensemble comporte 20 cabines équipées chacune d'une platine magnétophone REVOX, à microprocesseur (+ tête de lecture Revox) et d'un microcasque DT 109 REVOX, c'est à dire d'un matériel tout à fait classique. Une console de contrôle complète cet équipement. 4 cabines sont équipées pour recevoir indifféremment programmes son ou vidéo. Ces 4 cabines ont le même équipement matériel que les 6 cabines corollaires de l'ensemble I : téléviseurs ITT Océanic 41 et magnétoscopes JVC 5 000 CE (SECAM) accompagnés de moniteurs (petits récepteurs TV) permettant le contrôle du défilement de la vidéo.

Cet ensemble est réservé aux 78 autres langues du monde non desservies par l'ensemble I. La nouvelle répartition a permis un fonctionnement plus harmonieux, redonné droit de cité et même favorisé la diffusion de certaines langues rares.

+ Accès :

Une personne gère l'ensemble II.

L'accès se fait en continu. La limitation du temps de consultation à une heure n'intervient que si trop de gens attendent une place.

Avoir choisi une implantation traditionnelle, signifie que la cassette est donnée en mains propres à l'utilisateur. Une garantie est donc nécessaire en échange : une pièce d'identité est donc demandée et doit être remise en même temps que le bulletin de demande où doit figurer l'heure d'entrée.

En échange de ces documents, l'utilisateur reçoit le (s) manuel (s) et la cassette, une seule à la fois et sans boîtier, une cabine lui est attribuée. Un fichier prévu à cet effet permet de ranger derrière le numéro de cabine indiqué à l'utilisateur les 3 documents correspondants : pièce d'identité + bulletin de demande + boîtier de la cassette. Lorsqu'un utilisateur a terminé

et rapporte le manuel et la cassette, les 3 documents cités précédemment, sont récupérés dans le fichier :

- . la pièce d'identité est restituée et présentée ouverte, afin que l'utilisateur s'assure qu'elle est bien sienne
- . le bulletin de demande est classé dans une boîte. (Un dépouillement quotidien des bulletins permet en effet d'établir des statistiques)
- . La cassette est replacée dans son boîtier et est reclassée dans le fonds ainsi que le manuel ou le livret.

A part servir les nouveaux arrivants ou récupérer et ranger les documents, le personnel chargé de l'accueil du public est très souvent amené à donner des renseignements précis sur la provenance des fonds ou la non existence de documents dans une langue donnée. Il doit aussi fournir une assistance technique minimum et veiller au bon fonctionnement des 60 cabines.

3. Zone de stockage :

Prévues pour emmagasiner des documents dans une centaine de langues, les étagères stockent actuellement pour 83 langues : 325 méthodes (son), 4 méthodes (vidéo), 455 documents sonores, 117 documents vidéo soit environ 11 000 cassettes son et 213 cassettes vidéo, ainsi que les manuels et fascicules d'accompagnement.

Les travées en jaune sur le plan (Annexe 1) correspondent au rangement des documents de l'ensemble I, les travées en bleu sur le plan (Annexe 1) au rangement des documents de l'ensemble II. Pour chaque ensemble, cassettes, vidéo-cassettes et livres sont classés par ordre alphabétique de langues, avec un sous-classement : méthodes, documents sonores puis méthodes vidéo. Les autres vidéo-cassettes et scripts d'accompagnement sont rangés sous les magnétoscopes correspondant à chaque zone de consultation.

Le système de classement et de codage, selon un code couleur personnalisant langues et familles de langues, est identique à celui des catalogues.

4. Zone technique :

+ Maintenance :

Cette zone est indispensable à l'entretien et à la maintenance d'un matériel, qui fonctionne sans interruption 64 heures par semaine (de 12 h à 22 h les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et de 10 h à 22 h les samedi et dimanche) et est donc soumis à rude épreuve. Un cahier de liaison, signalant les incidents survenus en service public au cours de la journée, informe le technicien des pannes ou mauvais fonctionnements. La maintenance assure l'entretien des magnétoscopes, magnétophones, casques, rack et pupitres...

+ Traitement des documents magnétiques et gestion du parc de cassettes :

Dans le local technique se trouvent aussi le banc de repiquage et de duplication. En effet, tous les documents diffusés à la MED sont réduits à un support unique : mini cassette audio pour les documents sonores et vidéo-cassette 3 / 4 de pouce pour les documents visuels.

. Les films sont traités par l'intermédiaire du Service Audio-Visuel de la BPI et sont dupliqués sur vidéo-cassette en deux exemplaires, à partir de la bobine de film 16 ou 35 mm ou de la vidéo-cassette originale, souvent prêtée, car seuls sont acquis les droits de diffusion non commerciale pour une durée de 10 ans. De ces deux exemplaires, l'un sera conservé comme master et l'autre sera diffusé.

. Le même traitement s'applique au son. Les méthodes ou documents acquis sont disponibles sur bandes magnétiques, disques ou cassettes de durée variable. Les originaux sont classés et conservés dans leur forme originale, qui sert de matrice aux duplications ultérieures. Les bandes et disques sont repiqués sur cassettes : cela nécessite une écoute intégrale en temps réel, permettant éventuellement -dans le respect - bien évidemment - de la volonté des auteurs, des éditeurs et de tous les ayant-droits - un redécoupage mieux adapté aux besoins de la MED. Après réalisation du master sont effectuées les duplications à grande vitesse (13 fois) : en moyenne, deux duplications sont faites par document.

Outre les duplications, le service technique gère aussi le stock de consommables (cassettes TDK : C. 45, C. 60, C. 90) et veille au bon état de marche du stock de cassettes dans le circuit : vérifications, réparations, renouvellement des cassettes usagées, qui, en général, n'excède pas 3 par jour d'après les évaluations internes de la MED. Ce taux de renouvellement est très faible relativement au nombre d'heures de fonctionnement.

+ Traitement matériel :

Dans ce local, les documents magnétiques ou imprimés, destinés à être mis en service sont équipés afin de répondre au système de classement choisi par la MED :

. les cassettes sont équipées d'une étiquette personnalisée BPI.
 . les jaquettes des cassettes sont codées selon le code couleur de la MED. Chaque cassette donne ainsi 4 informations : l'appartenance au fonds MED, la langue ou la famille de langues, la méthode (chaque méthode est symbolisée par une gommette de couleur) et enfin, l'unité au sein de la méthode. Les documents sonores et vidéo sont identifiés par un numéro. (Une étiquette, une jaquette et le code couleur sont présentés à titre d'information en Annexes 5 et 6).

C'est aussi ici que sont traités les livrets d'accompagnements réalisés par la MED : équipement anti-vol, massicotage, plastification et reliure Ibico. Les livrets et livres, qui sont toujours reliés, sont aussi codés selon le code couleur et le système de classement adoptés.

5. Service intérieur :

Sous l'impulsion de Jacqueline EKIZIAN et de Jean-Pierre BERMAN, une équipe de 9 médiathécaires s'emploie à gérer la MED et participe aux multiples tâches nécessaires à son bon fonctionnement.

+ Recherches, acquisitions, tâches communes :

La tâche essentielle est de rechercher, acquérir et mettre en service les documents.

La possibilité de l'auto-enseignement, qui a permis de s'affranchir des préoccupations pédagogiques a conduit à "se préoccuper de ce qui est du domaine d'une bibliothèque de lecture publique : la recherche des documents et la mise à disposition. Ceci amena à considérer les langues vivantes - et les images et les sons qui les représentaient - comme des "données " à traiter, stocker et diffuser ". (18)

Chaque médiathécaire a la responsabilité d'un secteur linguistique, défini par rapport à ses compétences et à ses centres d'intérêt. Il a pour mission de répertorier, sélectionner, acquérir des documents variés sur des supports tout aussi variés.

Cette recherche de documents s'effectue en dépouillant les catalogues d'édition, de sociétés de production et diffusion de produits audio-visuels, puis en allant enquêter dans les rayons spécialisés en langues vivantes des librairies, en allant rencontrer les animateurs d'autres centres d'enseignement, les conseillers des services culturels des ambassades étrangères en France, en correspondant avec divers organismes français ou étrangers (IEP de Paris, ENA, INALCO, CNTE, Goethe Institut, British council, Centre culturel américain, Fondation Calouste Goulbenkian, Institut du monde arabe etc...), en se rendant régulièrement au VIDCOM ou au MIP-TV, afin de connaître les programmes audio-visuels produits en langues étrangères et de prospecter ceux qui pourraient être acquis au titre de la MED. Pour certaines langues, la collaboration avec des particuliers est nécessaire et souvent fructueuse.

La réunion hebdomadaire de service consacre un moment au "comité de lecture", qui décide de l'opportunité de l'acquisition d'un document et établit des priorités dans la politique d'acquisition en fonction de plusieurs critères : urgence des langues les moins bien représentées, demandes des utilisateurs, documents surtout méthodes adaptées à l'auto-enseignement ou crédits budgétaires.

"Relativement ignoré du public, c'est un véritable centre de traitement d'information, une Tour de Babel dans un bureau paysager climatisé où une équipe de bibliothécaires se mue une fois par semaine en fonctionnaires internationaux de l'ONU... discutant de la répartition des crédits : c'est le "comité de lecture" où sont décidés les achats de méthodes et documents et examinées les demandes des utilisateurs". (19)

Simultanément à ces recherches, auxquelles s'ajoute un quota de service public, les médiathécaires sont aussi chargés de négocier l'achat des droits de films ou de vidéo-cassettes, de tester les matériels et nouveaux supports magnétiques.

Pour chaque langue, la MED fait un dossier cartonné, dans lequel est consigné le point des recherches et de toutes les démarches effectuées, parallèlement aux autres fichiers.

Ils suivent aussi les productions entreprises dans leur domaine linguistique, participent aux tâches communes telles que statistiques, enquêtes, réalisation du "Répertoire indicatif des centres d'enseignement des langues pour Paris et la région parisienne", dossiers généraux : actuellement une étude sur "Le Français langue étrangère" et le dossier de renouvellement de l'Ensemble de consultation I (prospection des matériels, étude des coûts, budgétisation de l'opération etc...).

Enfin, ils ont aussi à coeur de répondre très régulièrement au "Cahier des utilisateurs", ils le dépouillent et tiennent compte des diverses annotations. On peut très grossièrement répartir les commentaires, critiques ou suggestions des usagers en 7 catégories : il y a :

1. Les mécontents (matériel, accueil, problèmes techniques)
2. Les gens satisfaits
3. Les demandeurs de documents précis, qui assortissent le plus souvent leur requête de références utiles
4. Les demandeurs de documents précis dans une langue déterminée, pour laquelle il n'existe rien
5. Les "participants" qui font des remarques sur le mode de fonctionnement et suggèrent des propositions de réorganisation
6. Les annonces de particuliers qui offrent de donner des cours de langue
7. Les petites annonces à caractère personnel.

En Annexe 7, nous proposons quelques extraits du 5ème Cahier de suggestions ouvert le 30 mai 1980. Il est clair que cet instrument joue un rôle important dans la relation médiathécaire - utilisateur et permet de mesurer la rétroaction immédiate de l'effet médiathèque. Les médiathécaires en tiennent compte ; son rôle est réel dans l'orientation de la politique d'acquisition.

+ Traitement, catalogage :

Une fois l'acquisition d'un document décidée, celui-ci suit le circuit bibliothéconomique et administratif traditionnel.

- . de la décision d'achat : . fiche d'achat intercalée dans le fichier commande
- . bon de commande transmis aux services communs

. à la réception du document :

- . vérification du document livré (adéquation au bon de commande et à la facture reçue
- . inscription au registre d'inventaire et report du numéro d'inventaire
- . estampillage des manuels et documents écrits
- . transmission de la facture aux services communs, suivi de la facture
- . report du numéro d'inventaire et intercalation de la fiche dans le fichier des documents arrivés.

. Les documents sont ensuite répartis par supports afin de subir le traitement relatif à chacun :

- . pour les supports magnétiques : écoute, repiquage, duplication, équipement des cassettes

- . pour les documents écrits : manuels transmis à la reliure, livrets d'accompagnements que l'on fait faire lorsqu'ils n'existent pas (scripts, traductions de documents sonores ou vidéo), qui sont ensuite après dactylographie et photocopie, préparés dans la zone technique.

. L'ensemble des documents (cassettes et textes) est ensuite équipé du code couleur, puis écouté et examiné attentivement afin d'être précisément décrit dans les catalogues. Le document prêt est mis en service, annoncé au panneau d'affichage des nouveautés mensuelles. La fiche est alors transférée au fichier des documents en service.

L'ensemble des tâches assumées à la MED va de travaux parfois très répétitifs aux travaux les plus intéressants (visionnement de films ou suivi d'une production), mais chaque personne est responsable de son domaine linguistique et suit l'ensemble de la chaîne du début à la fin. La non-répartition librement décidée du travail par catégorie (ceux qui suivent les productions, ceux qui commandent, ceux qui cataloguent, écoutent, dupliquent, rangent ou traitent les documents), s'il consiste à rendre l'emploi de chacun plus complet, plus motivant et plus responsabilisant, exige cependant une aptitude certaine au travail d'équipe.

Ce type d'équipement représente l'aboutissement des recherches des vingt dernières années. Des bouleversements sont prévisibles à plus ou moins long terme avec l'intervention de l'informatique. Maintenant le stockage de l'information se fait sous forme numérisée, on peut donc imaginer un avenir pas trop lointain où les programmes seraient stockés en mémoire centrale et accessibles à partir d'un terminal, où les catalogues seraient aussi informatisés et consultables en ligne.

3. 2. PERSONNEL ET BUDGET :

L'équipe se compose actuellement de 10 personnes : 9 professionnels des bibliothèques (sous-bibliothécaires, magasinier, gardien) et de 1 technicien, qui appartient à la cellule technique de la BPI, sa présence permanente à la MED est nécessaire pour assurer la maintenance et l'entretien du parc de matériel. Les professionnels, personnels d'état, sont rémunérés par le Ministère de la Culture, le technicien, contractuel, est salarié de l'Etablissement public à caractère culturel BPI. Très souvent, la MED accueille vacataires ou stagiaires, elle emploie aussi temporairement des personnes au niveau de compétence élevé dans des domaines linguistiques précis (langues orientales, arabe...) sur des contrats dits de "vacataires spécialistes".

La MED est un secteur du Service audio-visuel de la BPI. Son budget représente actuellement environ 14 % du budget global du Service audio-visuel, lequel représente à peu près 29 % du budget total de la BPI. Le budget fonctionnement et le budget production s'équilibrent actuellement. Une partie du budget de fonctionnement est consacrée au paiement des droits versés en vertu d'un accord entre le GAVE / SNE et la MED, relatif à la diffusion de duplications d'enregistrements de méthodes de langues, éditées par les adhérents du Groupement Audio-Visuel des Editeurs. Le budget est géré et exécuté de manière autonome par l'ensemble de l'équipe, sous l'autorité de la responsable du Service audio-visuel de la BPI.

Il est pour l'instant difficile d'établir le calcul de comptabilité analytique, qui permettrait d'évaluer le coût de revient global de cet équipement. Un grand nombre de paramètres entrent en effet en jeu pour un tel chiffrage : frais d'acquisition des matériels, des consommables, des documents en service, frais d'amortissement divers, entretien, frais généraux, salaires des personnels, services fournis par l'établissement (chauffage, éclairage etc...) dont les coûts sont liés au fonctionnement général de l'établissement.

On peut cependant évaluer le prix de revient moyen d'une cabine de laboratoire à 10 000 F, lorsqu'il s'agit de l'option laboratoire "lourd", comme c'est le cas du matériel choisi à la MED. Les coûts des matériels audio-visuel utilisés à la MED donnent les évaluations suivantes :

Pour le matériel REVOX :

- platine	12 000	F	TTC
- microcasque DT 109	430	F	TTC
- tête de lecture	173	F	TTC
- magnétoscopes JVC 5 000 CE	11 950	F	TTC
- téléviseurs ITT Océanic 41 cm	3 200	F	TTC
- Duplicateur de cassettes 3M (Wollensak) (1 + 2)	23 000	F	TTC

Dans la même option, d'autres matériels pourraient, entre autres, être recommandés par exemple le magnétoscope SONY tri-standard (PAL, SECAM, NTSC) à 14 500 F TTC (Prix 1980).

. L'autre option est celle de magnétophones (bi-pistes) portables à utilisation rigoureusement individuelle. Plusieurs fabricants en proposent : parmi ces matériels "légers ", on peut citer :

- PHILIPS AAC 4 000	1 500 F TTC
- SONY TC 98 L	1 805 F TTC
- SONY TC 156	1 482 F TTC
- SANYO M 2508	1 600 F TTC (20)

La firme TANDBERG-LARA vient de sortir et commercialiser un matériel classique complet (pupitre + magnétophone individuel), à mi-chemin entre un équipement lourd et un équipement léger et dont chaque élément est portatif.

. Les prix cités en référence datent de 1980.

. D'autres références de matériels sont proposés dans :
A.V.C.D. : L'Annuaire de l'audio-visuel... - Paris : S.E.P.P.
Editeur.

3. 3. DEMARCHE PEDAGOGIQUE : L'autodidaxie linguistique :

Espace d'information sur les langues vivantes dans une grande bibliothèque d'actualité où le public peut s'initier ou se perfectionner dans la pratique des langues ou simplement acquérir une information linguistique, l'originalité et le succès de la MED tiennent, entre autres causes, à l'accès libre et gratuit, à l'encyclopédisme du fonds mais aussi au caractère rigoureusement autodidactique du travail que l'on y fait. La MED n'est pas un centre d'enseignement, ne dispense aucun cours, ne délivre aucune attestation, contrairement à une idée parfois faussement répandue. Les utilisateurs travaillent individuellement et en totale autonomie.

Les auteurs du rapport réalisé à la demande de l'UNESCO "Etude critique des modalités d'apprentissage autonome (autodidaxie et semi-autonomie) dans le domaine de l'acquisition des langues secondes" distinguent des significations divergentes selon les termes utilisés : "individualisation", "autonomie", "autodidaxie", "auto-apprentissage" et arrivent aux conclusions suivantes :

. L'autonomie : implique l'absence d'enseignant, soit pendant l'ensemble des phases du processus global d'apprentissage (autonomie totale, autodidaxie), soit pendant une ou quelques unes seulement de ces phases (semi-autonomie). Le terme d'"auto-apprentissage" ne semble pas distinct d'"autonomie".

. L'apprentissage individualisé : désigne un apprentissage tenant compte (dans ses objectifs, son contenu, sa méthodologie, son rythme) des particularités de l'enseigné (caractéristiques diverses, connaissances antérieures, objectifs particuliers, motivations, etc...)

Afin de guider au mieux les utilisateurs de la MED dans leur choix, les notices descriptives des catalogues essaient d'être d'une précision exhaustive. Il est d'ailleurs vivement conseillé à l'utilisateur à sa première venue de tester plusieurs méthodes afin de déterminer en toute conscience celle qui convient le mieux à ses besoins et à sa personnalité. Dans la mesure où il n'y a pas d'enseignant pouvant intervenir auprès de l'apprenant, il est nécessaire de proposer à ce dernier un éventail de ressources important, qu'il utilisera ou pas, dont il modulera au besoin l'utilisation, construisant lui-même son programme mais dont il connaît l'existence par les catalogues.

Ainsi, choisissant comme exemple la méthode d'anglais spécialisé "Bellcrest story", nous avons recensé :

- . les 13 épisodes sur bande vidéo
- . les cassettes son contenant l'enregistrement des dialogues des épisodes (une cassette par épisode)

- . les cassettes d'exercices d'application "drills ", à chaque épisode vidéo correspond une cassette d'exercices
 - . un livre avec le texte des enregistrements, le texte et le corrigé des exercices
 - . un livret de traductions des dialogues a aussi été réalisé
- Pour cet exemple précis, il existe donc une pléiade d'outils de travail.

Cette pratique de l'autodidaxie linguistique relève d'une "pédagogie de l'auto-formation ". (20)

La MED a toujours considéré qu'elle pouvait proposer un éventail de documents de travail ou de consultation mais qu'elle n'avait aucunement le droit d'imposer une pédagogie, une "stratégie miracle " pour l'apprentissage ou la connaissance des langues vivantes :

"L'enseignement des langues est vicié à la base par un grave malentendu... C'est l'idée qu'il existe un public adulte avec un contour bien précis. En fait... ce n'est pas pour chaque individu entre 4 ou 5 méthodes qu'il faudra choisir mais entre quarante ou cinquante, chacune étant conçue pour un type d'élève particulier ". (21)

Dans la mesure du possible, on a tenté d'acquérir en priorité, lorsqu'ils existaient, des documents adaptés à l'apprentissage en autonomie totale. La consultation de ce type de documents audio-oraux se fait sur magnétophones bi-piste. L'intérêt du système audio-actif-comparatif est de permettre d'abord l'écoute du modèle pré-enregistré sur la piste "haute " de la bande magnétique, puis l'enregistrement de la voix de l'apprenant, qui répète le modèle préalablement écouté, sur la piste "basse ", enfin la ré-audition permet de comparer les deux et, si besoin est, de recommencer l'opération autant de fois que nécessaire.

Bien sûr, l'acquisition de programmes adaptés à l'auto-enseignement est tributaire de l'édition mais plusieurs collections de matériels autodidactiques commencent à se développer (Collection "Méthode 90 " chez Hachette, Collection "Les langues pour tous " chez Press-Pocket). L'effet MED entraîne ainsi des modifications, heureuses bien qu'inattendues, sur le marché de l'édition. Ainsi ASSIMIL, éditeur d'une série de méthodes "... sans peine " adaptées à l'auto-enseignement mais non utilisables en autodidaxie car ne prévoyant pas de plages de répétition, vient de produire "Le Chinois sans peine ", d'une conception profondément renouvelée et qui peut être maintenant utilisée en autodidaxie avec sans doute autant de succès et d'efficacité que "L'Anglais en 90 jours et 90 leçons ".

(20) Sociopédagogie de l'auto-formation . - Association pour la diffusion et la recherche sur l'action culturelle, 1980.

(21) GIRARD (Denis) . - Les Langues vivantes ... - Paris : Larousse, 1974.

En fait, il existe actuellement très peu de programmes adaptés à l'auto-apprentissage linguistique, ceci conduira la MED à produire elle-même des outils linguistiques adaptés. Cette situation est aussi accompagnée d'une sous-information qui concerne non seulement les enseignés ou apprenants-autodidactes mais aussi - et c'est plus grave à mon sens - les enseignants et formateurs. Afin de pallier cette lacune dans la recherche des sources, la MED se prépare à participer, en collaboration avec le CIREEL (22) à la réalisation d'un "Guide annuaire des méthodes et programmes de langues", projet conçu par Jean-Pierre BERMAN.

La mise au point de cet annuaire critique consistera à :

- . opérer un recensement des programmes
- . effectuer le traitement de l'information recensée de façon à permettre d'y avoir accès facilement.
- . établir un système d'évaluation, pour être en mesure d'opérer un choix.

Etant donné les missions du CIREEL, la cible visée sera la plus large possible. Le souhait est d'atteindre :

. d'une part, les professionnels : les enseignants chargés de la formation continue, de l'enseignement du second degré ou de l'enseignement supérieur, les formateurs chargés de constituer les centres de ressources, les étudiants et les bibliothécaires, médiathécaires et autres documentalistes, chargés de répercuter l'information.

. d'autre part, le grand public, chez lequel on peut distinguer 3 grands axes de motivations :

- . la préparation d'un voyage ou d'un séjour à l'étranger
- . la reprise d'études de langues ayant pour objectif la recherche ou l'amélioration d'un emploi
- . enfin... la recherche d'une culture générale, d'un "plaisir des langues".

L'avant-projet, dont ces informations sont tirées, n'exclut pas, à plus ou moins long terme, la création d'une banque de données d'informations linguistiques continuellement mise à jour.

Parallèlement aux documents audio-oraux ou audio-visuels disponibles, la MED présente aussi un prototype expérimental AVAC III. Ce procédé est dit AVAC, c'est à dire Audio-Vidéo-Actif-Comparatif. La consultation des documents AVAC se fait sur le téléviseur propre à ce système. La procédure générale est la même que dans le travail sur cassette son, à ceci près que les plages de répétition ménagées dans l'enregistrement filmé du modèle permettent celui - non seulement de la voix - mais aussi de l'image de l'élève, grâce au déclenchement automatique d'une caméra fixée au téléviseur. A l'aide du clavier de télécommande, le lecteur peut - à loisir - revoir sa "performance" et la recommencer si nécessaire.

(22) Le CIREEL (Centre d'Information et de Recherche pour l'Enseignement et l'Emploi des Langues) est une association, régie par la loi de 1901, dont la mission est de promouvoir l'enseignement des langues étrangères en France et du Français à l'étranger.

11 programmes AVAC sont actuellement disponibles.
L'AVAC est l'illustration du "total behavior " dont parle Kenneth
L. PIKE, selon lequel

*"il ne semble plus possible de mettre en doute que le phénomène
du langage pur c'est à dire indépendant et sans relation aucune
avec le monde extérieur est chose extraordinaire, rare sinon
impossible : l'usage de la langue s'accompagne toujours d'une
mimique, de gestes, de mouvements du corps "*.

En dehors de l'apprentissage des langues ou de l'entraînement
à l'expression orale (comédiens, hommes politiques par exemple)
cet appareil conçu par Jean-Pierre BERMAN et matérialisé par la
Société VIDEO-PRESTATIONS trouve actuellement son application
principale dans les services orthophoniques d'hôpitaux
parisiens.

Le système AVAC est présenté en Annexe 8.

4 - LES RESULTATS -

Une fois examinés les objectifs et les moyens mis en oeuvre, il pourra être intéressant d'étudier les diverses retombées de l'activité de la MED (production, lieu d'information et de documentation) et de tenter d'analyser les résultats c'est à dire de mesurer l'impact auprès du public.

4. 1. LA PRODUCTION :

D'une part, l'édition propose peu de programmes adaptés au travail en autonomie,

d'autre part, en cinq ans de fonctionnement, les responsables de la MED ont appris à cerner les besoins d'un public autodidacte en langues.

Tenant compte de ces deux constats, deux orientations s'offraient : devenir comme bien d'autres (CRAPEL, CDL (23)) un centre de recherches ou produire.

Suivant la pression des demandes des utilisateurs et afin de pallier certains manques de l'édition, la MED a choisi de réaliser des productions originales.

4 types de programmes furent ainsi élaborés par la MED seule ou en collaboration avec des auteurs ou avec d'autres institutions.

A. Des méthodes d'apprentissage :

+ "Quelques éléments de base de l'Arabe parlé en Tunisie" :

Ce document, réalisé en collaboration avec M'HAMED FENINA (UNESCO), Monsieur André LOUIS (ancien directeur de recherche au CNRS de Tunis) et la MED, s'adresse à tous les débutants francophones. Sous forme de 3 cassettes commentant 3 tableaux, il a pour but de sensibiliser les auditeurs à quelques éléments de base de l'Arabe parlé en Tunisie, sans qu'aucune connaissance préalable de l'alphabet soit exigée. Il n'existait auparavant aucune méthode de tunisien sur le marché.

+ "L'Arménien sans maître" :

Destinée aux francophones débutants aussi bien qu'aux arméniens ayant quelques notions ou une pratique orale de la langue et visant à combler là encore une lacune de l'édition, cette méthode écrite par

Haroutioun KURKJIAN, comporte deux niveaux d'apprentissage (16 leçons d'initiation, 40 leçons de perfectionnement), la troisième partie étant composée d'une série de textes d'écrivains équivalant à des documents authentiques. L'enregistrement sonore, résultat de la collaboration auteur / MED, porte sur l'essentiel des textes et des exercices.

+ "Le Français sans fautes" :

Entièrement conçue et écrite par une équipe de bibliothécaires, cette méthode se présente sous forme de 20 dossiers d'auto-enseignement, comprenant une dictée axée sur une difficulté grammaticale précise, un commentaire de la dictée, un dossier grammatical et une série d'exercices d'application. (1 cassette et 1 livret d'accompagnement par dossier). Cette série s'adresse aux francophones soucieux de perfectionner leur orthographe et aux étrangers désireux d'améliorer leur compréhension du Français tout en abordant les difficultés de la langue écrite.

+ "ΓΕΙΑ ΣΟΥ" (Ya' Sou !) : Initiation au grec moderne :

10 unités d'auto-enseignement réalisées en collaboration entre l'auteur Hélène BECIRI, l'INALCO et la MED. Cette méthode pour débutants comprend deux parties : les unités 1 à 3 sont destinées à sensibiliser aux sons et à l'alphabet grec. Les unités 4 à 10 comprennent un dialogue, des exercices de phonétique et des exercices de fixation. Le document imprimé contient aussi une traduction, un glossaire, un commentaire grammatical. Pour chaque unité, l'enregistrement reproduit le dialogue, d'abord en version ralentie puis en version éclatée (avec plages de répétition) et enfin, à vitesse normale les exercices de phonétique, les exercices de fixation et le thème. Auparavant, il n'existait aucune méthode d'initiation au grec moderne adaptée à l'auto-enseignement.

+ "Passeport pour Hong Kong" par S. C. YAU :

Version cantonaise de "Passeport pour la Chine", cette méthode s'adresse à toute personne désirant acquérir seule les automatismes et assimiler par la pratique des notions élémentaires de cantonais. 20 dialogues sont accompagnés de bandes d'exercices phonétiques et d'exercices portant sur les 150 structures grammaticales de base. Il n'existait auparavant aucune méthode de chinois cantonais et cette réalisation prend toute sa signification lorsque l'on sait que le Cantonais est la langue parlée par les chinois de la diaspora.

+ "Une méthode d'initiation au tamoul : VANAKKAM" :

est en cours de réalisation. Cette langue dravidienne est parlée par environ 55 M d'individus dont principalement 44 M dans l'Etat tamoul, ancien Etat de Madras mais aussi en Asie du Sud-Est, en Indonésie, en Afrique ... Cette méthode en 40 leçons, écrite par Appasamy MURUGAIYAN, utilisable en auto-enseignement, s'adressera à des débutants francophones. Le but est l'apprentissage des structures de base : sons, prononciation, vocabulaire usuel, grammaire, notions d'écriture.

B. UN DOCUMENT SONORE :

+ "Le petit poisson noir ou Lectures faciles de persan : un conte de Samuel BEHRANGUI."

La MED a en ce cas réalisé l'adaptation du texte et l'enregistrement de ce célèbre conte persan. L'enregistrement, étudié pour l'auto-enseignement, fait par séquences, comporte : une lecture cursive à vitesse normale, une lecture éclatée, phrase par phrase, incluant les plages de silence nécessaires à la répétition.

C. DES DOCUMENTS VIDEO :

3 vidéo actuellement réalisées ont inauguré cette série "Entretiens avec..." commençant ainsi une vivante galerie de portraits de poètes, auteurs, conteurs s'entretenant avec un interviewer dans leur langue, de leur vie et de leur oeuvre. On peut déjà visionner :

+ "Entretien avec 4 poètes soviétiques" :

. Boulat OKOUDJAVA : "géorgien de Moscou", chanteur, romancier et poète

. Robert RODJESTVENSKI : originaire de l'Altaï, artisan lui aussi du renouveau poétique en URSS et chanteur.

. Vitalii KOROTITCH : ukrainien, médecin devenu écrivain, l'écriture est, pour lui, le seul domaine qui permette de "creuser la liberté dans ce qu'elle est vraiment : quelque chose de très personnel, de très intérieur".

. Oljas SOULEÏMENOV : né à Alma-Ata, Kazakh, écrit indifféremment en kazakh et en russe. Souleïmenov revendique une culture russe que ne nierait ni l'apport asiatique, ni l'apport européen.

+ "Entretien en version originale avec Edilio ROMANELLI et Stephano PRATI, poète a bracio" :

Cette vidéo-cassette se propose de présenter un genre de littérature orale encore très diffusé en Italie : la poésie improvisée en "ottava rima" (huitains d'endéca syllabes), poesia a bracio ou encore poesia estemporanea. Les deux poètes improvisent et expliquent l'histoire de ce genre, de ses thèmes, ses mécanismes.

D. DES PROGRAMMES AVAC :

10 programmes expérimentaux, destinés à illustrer les possibilités de la cabine AVAC, sont diffusés actuellement en Allemand, Américain, Anglais, Arabe, "Argot", Espagnol, Hébreu, Italien, Persan, Russe. La bande vidéo-cassette utilisée comporte des séquences "modèles" pré-enregistrées, suivies de plages effaçables réservées à l'utilisa-

-tion. Ces séquences se composent de niveaux différents :

- . simples répétitions
- . questions
- . constructions plus élaborées suivies de l'énonciation de l'alphabet (Annexe 3 : fiche de catalogage AVAC)

Une production AVAC de la 2ème génération est en cours de réalisation, conçue par Monsieur PHAM BING et présentant les tons du vietnamien : "Exercices sur les tons".

Ce programme d'initiation permettra à l'utilisateur d'avoir accès à 3 types d'informations :

- . une information sonore
 - . une information visuelle : mimiques et jeux de muscles du visage pour réaliser le ton
 - . une information écrite : une transcription phonétique simple aide à répéter le modèle proposé.
- (Une lère version de cette production a existé en production son).

Tous ces programmes sont disponibles et diffusés à la MED. Seul "*L'Arménien sans maître*" a connu une diffusion commerciale réussie mais très rapidement épuisée. Une seconde édition n'est pas envisagée actuellement.

Des projets sont évoqués : . méthodes de *wolof*, de *malgache*, d'*esthonien* peut-être

. vidéos en *guarani*, *berbère* et *allemand*.

4. 2. FONCTIONS D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION :

Cinq ans après son inauguration, on peut dire que

"la médiathèque est bien perçue par le grand public à la fois :

- . *comme un outil permettant l'accès à une langue "utile" de grande communication*
- . *comme un lieu original où l'on peut découvrir ce qu'il est impossible ou difficile de trouver ailleurs (langues rares) . "* (24)

+ Centre d'information :

Le succès de la MED, l'augmentation de la fréquentation n'ont d'ailleurs pas été sans poser de nombreux problèmes : files d'attente, difficulté de faire admettre ou comprendre, que la capacité d'accueil de la MED ne pouvait à elle seule répondre à l'immense demande manifestée. Conscient aussi que l'affluence pouvait être liée au mode de fonctionnement (accessibilité, travail autodidactique), le service a cependant dû trouver un palliatif à cette situation génératrice de mécontentement et "jouer un rôle d'information pour réorienter le public vers des centres susceptibles de leur apporter un service, soit plus près de leur domicile, soit différent et mieux adapté à leurs besoins". Ainsi est né le "Répertoire indicatif des centres d'enseignement des langues pour Paris et la région parisienne".

Ce fichier, établi par ordre alphabétique de langues, a été élaboré en dépouillant les répertoires de la BPI concernant les organismes d'enseignement des langues universitaires ou privés, les listes établies par le CIDJ et complété par les informations empiriques (publicités découpées dans les journaux, annonces lues dans le métro, affiches vues dans la rue) ; il est régulièrement vérifié et mis à jour chaque année, en septembre-octobre et actualisé en cours d'année, au fur et à mesure des modifications intervenues.

Chaque fiche donne les renseignements suivants :

- . Nom du centre, adresse, téléphone
- . Cours gratuits ou payants
- . Cours du soir ou non
- . Cours pour aveugles
- . Stages intensifs ou non
- . Emploi de moyens audio-visuels ou non

Ce répertoire, placé sur le bureau d'accueil, est très consulté. Le service intérieur possède un double du répertoire par langues et un fichier, par ordre alphabétique de centres, qui sert à la mise à jour.

+ Centre de documentation :

De par son implantation et la richesse de son fonds, la MED apparaît comme une vitrine, un véritable centre de documentation sur les langues vivantes. Hormis les stagiaires français et étrangers déjà évoqués, de nombreux visiteurs s'y succèdent, souhaitant connaître cet équipement, ou venant de France ou de l'étranger pour trouver la réponse à leurs interrogations. Même si l'énumération en est fastidieuse, il nous a semblé utile de dresser une typologie illustrée de quelques exemples des visiteurs de la MED, afin de tenter de donner la mesure de son audience :

- . Des auteurs de méthodes de langues (H. GOULET, CHICOUENE)
- . Des professeurs de langues français ou étrangers, enseignant en France ou à l'étranger
- . Des responsables ou des membres des institutions françaises ou étrangères avec lesquelles la MED entretient des relations de collaboration étroite : Service audio-visuel de l'IEP de Paris, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, CAV de Saint-Cloud, CNTE, British Council, Institut Goethe par exemple.
- . Des responsables de service de formation continue :
 - . responsables de formation continue au Ministère de l'Education nationale (CAFOC)
 - . responsables de services de formation continue en train de se constituer à l'Université de Saint-Etienne, à la BU de sciences de Lyon.
 - . responsables de secteurs formation permanente de diverses entreprises : Polytechnicum, Eurocentre, Europ-Assistance, Framatome, Caisse des dépôts et consignations, INSA (Toulouse), Société Générale, IBM-France, CEA-Saclay, Telecom, ISA-Formation, Philips.
- . Des journalistes, chargés d'écrire des articles sur l'apprentissage ou l'information sur les langues vivantes.
- . Des responsables d'organisation d'accueil des migrants.
- . Des visiteurs étrangers :
 - . Chefs d'état ou ministres en voyage officiel visitant la MED au cours de leur visite de la BPI et du Centre Pompidou
 - . Personnalités diverses : Inspecteur général de l'enseignement en Irlande du Sud, Représentant du Gouvernement du Québec, Bibliothécaires slovènes, Directeur de la Bibliothèque de Plovdiv (Bulgarie), attachés culturels dans les ambassades étrangères à Paris, responsables du service audio-visuel de l'Université de Turin ayant pour mission d'étudier l'expérience parisienne en vue de créer une médiathèque de langues interuniversitaire à Turin.
- . Responsables de bibliothèques françaises désireux de s'informer dans le but de proposer une éventuelle extension de l'équipement. Plusieurs contacts ont ainsi établis avec la BM de Cherbourg, la BM de Besançon, la BM de Chaville (qui participe déjà à l'expérience des vidéothèques lancée par la Direction du Livre), la BCP de Seine-Maritime, la BM de Nantes, la BM de Saint-Denis, la responsable de la Bibliothèque de Beaugrenelle et les responsables du réseau de bibliothèques de Grenoble.

4. 3. LE PUBLIC : analyse de l'enquête de fréquentation :

Pour étudier l'impact de la MED et tenter d'analyser son public, nous possédons un remarquable travail de référence : "*Babel à Beaubourg : l'autodidaxie linguistique à la BPI*", résultat d'une enquête socio-culturelle réalisée, entre le 21 mai et le 2 juin 1981, sous la direction de Jean-François BARBIER-BOUVET, sociologue attaché au service de la recherche de la BPI et publiée conjointement par la BPI et le Service informatique du Ministère de la Culture. Le dépouillement de l'enquête va permettre de

compléter notre étude.

Tout d'abord, quelques chiffres pour délimiter quantitativement le public reçu : 550 personnes par jour en moyenne (330 dans l'ensemble I et 120 dans l'ensemble II) soit environ 11 800 personnes par mois et 142 000 par an.

A. Origines :

. Le public, relativement homogène, est jeune : 3 / 4 ont moins de 30 ans.

. Les hommes (55 %) sont plus nombreux que les femmes (45 %) à utiliser la MED. Ce déséquilibre, alors que la population nationale se répartit en 49 % d'hommes et 51 % de femmes, est dû à la fréquentation du public étranger, presque exclusivement composé d'hommes.

. Moins de la moitié des usagers (44 %) exercent une activité professionnelle contre 56 % d'inactifs (étudiants, chômeurs, retraités, femmes sans profession). Parmi les actifs, il faut noter le fort pourcentage (= 12 %) des professions dites "intellectuelles ", soit le quart des actifs et l'importance (29 %) des classes moyennes et supérieures. Chez les inactifs, les étudiants représentent 43 %, groupe le plus important parmi les usagers de la MED.

. Plus des deux tiers des utilisateurs a un niveau d'études supérieur au baccalauréat, chiffre très sensiblement plus élevé que la moyenne nationale.

. Les étrangers représentent aujourd'hui pratiquement un usager sur deux (49 % contre 51 %). L'origine de ce public étranger est la suivante : 28 % viennent d'Amérique latine, 22 % d'Europe de l'Ouest, 19 % des Pays arabes, 14 % d'Amérique du nord, 9 % d'Asie, 5 % d'Afrique noire, 2 % des Pays de l'Est.

Deux phénomènes sont à remarquer à ce propos :

. L'afflux massif d'un public d'origine étrangère a fait que le Français, au lieu de simplement conserver sa fonction de perfectionnement pour les francophones, est devenu véritablement "Langue étrangère ". L'explosion de la demande en Français langue étrangère est du reste l'un des phénomènes frappants de développement de la MED et ne manque pas de poser questions et problèmes à ses responsables.

. Il faut aussi signaler qu'une partie non négligeable du public étranger vient à la MED pour écouter des documents dans la langue de son pays d'origine, se "ressourcer " en quelque sorte retrouver ses racines, ceci est tout particulièrement vrai pour les immigrés de la deuxième génération. Parallèlement, on ne trouve pas de Français qui avouent apprendre ou se perfectionner en Français. Jean-François BARBIER-BOUVET dit à ce propos :

"Cette réappropriation culturelle imprévue est un exemple

caractéristique de ces nombreux "détournements d'usage" positifs dont le Centre Pompidou est le théâtre".

Le public étranger est dans sa composition socio-professionnelle plus homogène que le public français puisque le groupe principal est formé par les étudiants : 60 % des utilisateurs étrangers contre 27 % d'étudiants pour le groupe français.

. Près des 3 / 4 des utilisateurs (72 %) habitent Paris intra-muros, quelle que soit leur origine nationale et 24 % des utilisateurs viennent de banlieue, les autres usagers (province ou étranger) représentant seulement 4 %.

B. Hiérarchie des langues :

Cette statistique précise a été établie en dépouillant systématiquement les bulletins de demande sur une année complète de fonctionnement (de février 1980 à janvier 1981). Si l'on considère les 11 langues les plus demandées, on constate que :

Le Français vient en tête avec	37,1 %	suivi par :
2. l'Anglais / Américain	26 %	
3. l'Italien	6,8 %	
4. l'Allemand	6 %	
5. l'Espagnol	5 %	
6. l'Arabe	3,1 %	
7. le Russe	3 %	
8. le Portugais	2,1 %	
9. le Japonais	1,4 %	
10. le Chinois	1,1 %	
11. le Grec	0,9 %	

Ce classement amène plusieurs commentaires :

. 26 % seulement des usagers français étudient l'anglo-américain, ce qui représente une différence considérable par rapport au 85 % observé dans le système scolaire. La demande des utilisateurs français est souvent plus diversifiée que celle des étrangers.

. D'autre part, si l'on excepte les cinq premières langues de la liste et que l'on n'en considère que la deuxième partie, on constate que l'ordre : arabe, russe, japonais, chinois, grec est identique à celui (par nombre d'étudiants) des langues apprises à l'INALCO.

. Enfin, si l'on rapporte ce tableau à la hiérarchie des langues parlées dans le monde, on s'aperçoit que l'on obtient - Français mis à part, puisqu'il vient en 11ème position - une équivalence relative de certaines langues entre les deux hiérarchies, qui nous semble intéressante à plus d'un titre.

RANG	LANGUES PARLEES DANS LE MONDE (en millions de locuteurs)	LANGUES UTILISEES A LA MEDIATHEQUE (en %)
1	Chinois (873 M)	Français (37,1 %)
2	Anglais (386 M)	Anglais (2) (26 %)
3	Hindi (1) (363 M)	Italien (6,8 %)
4	Russe (265 M)	Allemand (6 %)
5	Espagnol (245 M)	Espagnol (5 %)
6	Arabe (147 M)	Arabe (3,1 %)
7	Bengali (145 M)	Russe (3 %)
8	Portugais (144 M)	Portugais (2,1 %)
9	Japonais (119 M)	Japonais (1,4 %)
10	Allemand (117 M)	Chinois (1,1 %)
11	Français (103 M)	Grec (0,9 %)

(1) y compris le panjabi et l'ourdou

(2) y compris l'américain.

On constate aussi des divergences importantes selon l'appartenance sociale :

. les couches intellectuelles sont proportionnellement les plus nombreuses à utiliser l'ensemble II et à étudier les langues rares, exotiques, manifestant une pratique "d'accumulation des expériences linguistiques par la multiplication des prises de contact avec des langues nouvelles plutôt que l'approfondissement des langues déjà connues".

. à l'opposé, les couches populaires sont plus nombreuses à apprendre l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, langues de base de la vie économique, "monnayables socialement" et plus immédiatement rentables.

C. Hiérarchie des niveaux :

Placés dans la situation d'un utilisateur venant pour la première fois à la MED, les usagers touchés par l'enquête, ont eu à auto-évaluer individuellement et subjectivement leur niveau en répondant à des questions reproduisant la traditionnelle évaluation des 4 compétences linguistiques : expression orale, compréhension auditive, expression écrite, compréhension de la langue écrite.

Les réponses se répartissaient ainsi :

- . Notions 36 %
- . Lue 21 %
- . Comprise 28 %
- . Parlée 30 %
- . Sans réponse 12 %

L'analyse détaillée de ces réponses permettra de dégager trois niveaux linguistiques principaux chez les usagers de la MED :

. Le groupe le plus nombreux (40 %) de ceux qui ont un niveau faible ou nul, pour qui la MED est *"d'abord une médiathèque d'initiation ou de prise de contact"*.

. *"C'est ensuite une médiathèque de soutien"*, de perfectionnement pour le groupe de niveau plus élevé (environ 52,5 %).

. Le groupe le moins nombreux (7,5 %) est constitué de ceux qui avouent un niveau très avancé ou sont parfaitement bilingues.

D. Les motivations :

D'après l'enquête, les motivations se répartissent en six grandes catégories :

1. Culture générale	40 %
2. Préparer un voyage	26 %
3. Vivre à l'étranger	26 %
4. But scolaire ou universitaire	26 %
5. Améliorer un emploi	15 %
6. Trouver un emploi	6 %

Le total des pourcentages est supérieur à 100, certains utilisateurs ayant en effet indiqué plusieurs motivations.

Il est frappant de constater que la motivation de "culture générale" est la plus importante : 40 %, très souvent donnée conjointement à une autre. C'est aussi la seule qui n'ait pas de finalité à plus ou moins long terme et ne soit pas liée à une modification de la situation de l'individu (soutien de la scolarité donc préparation de la vie professionnelle, promotion professionnelle, auto-formation susceptible d'aider à changer d'emploi ou à retrouver un emploi, en cas de chômage). Ce choix de venir à la MED pour "se cultiver" ou simplement par le "goût des langues" démontre parfaitement bien que celle-ci n'est pas perçue ou utilisée uniquement comme un lieu d'apprentissage. Cette démarche révèle ce que Jean-François BARBIER-BOUVET appelle *"une appropriation ludique de la médiathèque"*, il parle même à ce propos d'un véritable *"hédonisme linguistique"*.

Il est intéressant aussi de rapporter cette typologie des motivations aux fonctions dévolues à la MED dans l'avant-projet exposé page 18 et de constater une correspondance certaine entre les deux.

L'étude approfondie des questionnaires a enfin permis de dégager plusieurs comportements dans la fréquence d'utilisation :

- . "Les nouveaux" (28 %) en sont souvent à leur première visite. Venus par curiosité, ils se retrouvent dans l'ensemble II et consultent des documents dans des langues rares.
- . "Les néophytes zélés" (14 %) viennent à la MED depuis peu et l'utilisent pour un recyclage ou apprentissage intensif sur une courte période.
- . "Les apprentis" (28 %)
- . "Les compagnons de route (8 %). Vieux utilisateurs de la MED qu'ils visitent de manière très irrégulière, ils font "la médiathèque buissonnière".
- . "Les habitués" (22 %) qui viennent de longue date, régulièrement et très souvent.

L'un des derniers résultats - qui n'est pas le moins significatif - montre aussi que "*les 2 / 3 des utilisateurs de la MED sont simultanément des utilisateurs de la BPI*".

Trois comportements principaux sont alors déterminés dans la pratique associée BPI et MED :

- . une pratique exclusive de la MED pour 33 %
- . une pratique multimedia indépendante pour 31 %, qui n'associent pas directement les documents consultés dans les espaces BPI aux langues étudiées à la MED.
- . une pratique multimedia interférente pour 36 % où l'utilisation des documents MED est liée à la documentation consultée dans la même langue dans les ensembles BPI.

A ce propos, il aurait pu être instructif de comparer en détail les démarches et pratiques culturelles observées à la MED à celle des usagers de la BPI, étudiées d'après l'enquête socio-culturelle réalisée par le Service de la recherche de la BPI au printemps 1982.

L'étude de cette enquête met donc en valeur "*la diversité des publics, des usages et des démarches*" (25), illustrant ainsi la réussite de cet équipement original installé au sein d'une bibliothèque encyclopédique et multimedia, dont le choix de départ revenait à "*inscrire l'apprentissage de la langue dans le contexte de son usage*" (26).

D'après ce qui vient d'en être décrit, il semblerait donc que les résultats obtenus après cinq ans de fonctionnement répondent bien aux principes fondateurs, eux-mêmes en accord et déterminés par les missions de la BPI :

(25) BERMAN (Jean-Pierre) . - L'Effet médiathèque. In : Formations linguistiques en entreprises. Travaux du CIREEL, 3, 1982, p. 29-35

(26) Cf rapport BARBIER-BOUVET

"... la bibliothèque cesse alors d'être seulement un dépôt de livres avec salles de lecture pour apparaître comme un centre de rencontres et d'échanges et de diffusion de l'information " (27)

et celles du Centre Pompidou que Claude Mollard définissait ainsi dans "L'Enjeu du Centre Pompidou " :
"décloisonner les activités culturelles pour favoriser un renouveau de la création et assurer leur très large diffusion auprès du public ".

Les résultats, le succès obtenus, liés sans aucun doute à la spécificité du contexte dans lequel la MED s'est développée, démontrent que la réussite de ce type d'équipement est fonction de la liberté dans l'accessibilité à l'information et évoque "la condition de liberté " dont parle Jean-Pierre SEGUIN à propos des bibliothèques anglo-saxonnes.

(27) SEGUIN (Jean-Pierre) . - Rapport du voyage d'études aux USA.

LE STOCKAGE



III - EN GUISE DE CONCLUSION : LES PERSPECTIVES D'AVENIR -

"Instrument sans finalité propre, la Médiathèque de la BPI peut être investie par des formes d'autodidaxie tout à fait opposées et devenir aussi bien l'instrument d'un recyclage que celui d'une diversification " écrit Jean-François BARBIER-BOUVET.

Le problème n'est pas, en effet, de tenter de déterminer ce que les gens apprennent ou n'apprennent pas en venant à la MED. Ce qui importe, c'est que, parallèlement à d'autres lieux de formation en langues vivantes, un tel espace d'information et de consultation ait été créé au sein d'une médiathèque publique, fondée elle aussi sur le principe d'une démarche auto-didactique des usagers, démontrant ainsi qu'une médiathèque, c'est aussi les langues.

Son succès, son audience sont tels que la MED est vivement sollicitée de participer à "EXPO-LANGUES : Les Langues du monde - Le Monde des langues : 1ère Semaine internationale des langues et des cultures " qui aura lieu du 28 janvier au 1er février 1983 et est organisée par le CIREEL. Ce salon réunira éditeurs, auteurs, constructeurs informatiques et de laboratoires de langues.

D'autre part, la Direction générale des relations culturelles, Sous-Direction de l'audio-visuel et du livre du Ministère des Relations extérieures va lui consacrer un film de 16 mm, réalisé en collaboration avec la BPI. Dans l'esprit du Ministère des Relations extérieures, cette co-production prend place dans une série de sept programmes consacrés à des systèmes de communication français de type original. Ce film destiné à être diffusé dans 140 pays en 5 langues dont le français, pourrait aussi servir de document audio-visuel d'information, utilisable afin de faire connaître l'équipement aux bibliothèques ou médiathèques susceptibles ou désireuses d'installer à leur tour des "médiathèques de langues ".

Plusieurs responsables ont été convaincus par l'expérience et un certain nombre de projets ont été élaborés :

- + A VALENCE,
- + A NEVERS : on prévoit d'installer deux cabines de langues dans la bibliothèque.
- + A MARSEILLE : une annexe de la BM entièrement consacrée à l'audio-visuel, projet de constituer un auditorium, une discothèque (écoute et prêt), une vidéothèque, une médiathèque de langues.

+ A CHERBOURG : dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle BM Jacques Prévert, un espace destiné à la consultation des langues vivantes a été réservé à l'intérieur de l'audiothèque : 8 cabines équipées de magnétophones Philips, un fonds de départ est constitué par quelques méthodes dans 9 langues : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Français, Grec, Italien, Portugais, Russe. Pour des raisons techniques, ce secteur de l'audiothèque ne fonctionne pas actuellement.

+ A GRENOBLE : un projet plus ambitieux envisage d'implanter une "médiathèque de langues " à la bibliothèque d'études dans le cadre de l'agrandissement de celle-ci.

La médiathèque centrale de la bibliothèque Hoche assurerait :

"1) le service au public de documents audio-oraux et audio-visuels grâce à un parc d'une vingtaine de cabines (dont 2 ou 3 équipées de moniteurs T V)

2) le service commun du réseau en matière d'acquisition, duplication, catalogues.

3) le stockage des documents originaux et des masters... Des ensembles plus modestes (4 cabines par exemple) seraient implantées dans les équipements "périphériques " de taille suffisante : Grand'place, Centre ville, Eaux claires (et le futur équipement Berriat) ".

Ce projet propose l'organisation d'un réseau co-géré avec le mouvement associatif. Les diverses associations pour la diffusion d'une langue et d'une culture intéressées disposeraient d'un quota d'heures où elles assureraient le fonctionnement de la médiathèque.

Le projet, où se manifeste une certaine réticence par rapport à l'expérience de la BPI, précise d'ailleurs :

"On éviterait ainsi les débordements qui sont le lot quotidien du service de la BPI depuis son ouverture, sans pour autant s'interdire - dans une étape ultérieure - d'envisager un accès libre au public en général certaines heures. Cette implication des associations dans le fonctionnement de la médiathèque aurait, enfin, pour avantage d'offrir un "encadrement " pédagogique à la consultation en laboratoire par la complémentarité des cours qu'elles dispensent à l'extérieur, sans pour autant la transformer en cours de langues à proprement parler ". (28)

Il faut espérer une rapide réalisation et un vif succès pour ces projets divers et adaptés aux contextes et aux besoins locaux. Dans l'interview qu'il accordait, en avril 1980, à Sonovision, Monsieur FILLET, directeur de la BPI refusait l'idée selon laquelle la MED aurait pu constituer un modèle pour les autres bibliothèques :

(28) Ces citations sont extraites du rapport de Richard ROY, "Pour une médiathèque de langues à la Bibliothèque Municipale de Grenoble ", à paraître dans un prochain numéro de "Lire à Grenoble ".

"C'est une bonne occasion pour moi de vous dire combien je me méfie des modèles. Etre un "modèle", c'est souvent se statufier ne plus bouger, parce que justement on s'imagine avoir atteint un état de perfection tel que toute transformation risquerait d'être dommageable... Donc, pas de modèle, mais un terrain sur lequel s'est ébauchée, et continue à vivre tous les jours, une expérience de poids, mais qui ne saurait être transférée telle quelle sans qu'il y ait quelque chose de faussé par rapport au nouveau terrain".

Dans le cas, où un réseau de "médiathèques de langues" viendrait à se développer, le rôle de la MED / BPI pourrait inclure des fonctions supplémentaires :

. Rôle d'information : du responsable qui souhaite implanter un secteur langues vivantes dans son établissement.

. Rôle de conseil :

- d'une part, pour le choix des supports et des matériels, en tenant compte de l'implantation géographique des fournisseurs pour le service après-vente et la maintenance.

- d'autre part, pour l'acquisition des programmes pédagogiques en fonction des langues sélectionnées par les différents interlocuteurs. Le "Guide annuaire des méthodes et programmes de langues" sera alors d'une utilité évidente et particulièrement précieux.

. Rôle d'accueil et de formation des personnels,

. Rôle de coopération enfin, où la MED pourrait :

- transmettre des informations sur "les langues du monde", informant les autres médiathèques sur les nouveaux programmes édités, sur les nouveaux programmes acquis et mis en service à la MED / BPI

- participer à des productions tri-partites (Médiathèque + Bibliothèque + autre organisme) en fonction des besoins et des ressources locales.

- aider à la diffusion - par prêt inter-bibliothèques par exemple - des productions MED et des productions des autres médiathèques, s'il y a lieu.

- Enfin, dans le cadre d'un réseau, une coopération du type de celle qui existe pour les films, pourrait être mise en place à la Direction du Livre. En ce cas, La Direction achèterait, après négociation d'un accord national avec le GAVE,

documents et droits de diffusion pour une durée de 10 ans valables pour l'ensemble du réseau. La MED / BPI devenant alors aussi centre de réalisation des masters et des duplications, qui seraient ensuite répartis, les médiathèques du réseau ayant à leur charge de fournir les cassettes vierges et l'acquisition des manuels.

Quelle que soit la forme qui serait adoptée, une coopération étendue aussi au secteur spécifique des langues vivantes contribuerait à développer la seconde mission de la BPI :

"Constituer un centre de recherche documentaire en liaison avec les autres centres, bibliothèques et établissements culturels ". (29)

(29) Cf article 2 du décret du 27 janvier 1976.

B I B L I O G R A P H I E (Ordre alphabétique)

Audiovisuel et bibliothèques. Rencontres internationales de bibliothécaires. Journée d'étude du 25 mars 1977 ... - Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1977

BARBIER-BOUVET (Jean-François) . - Babel à Beaubourg : l'autodidaxie linguistique à la BPI : enquête sur les usages et les usagers de la médiathèque de langues ... - Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1981

BERMAN (Jean-Pierre) . - Approche opératoire des laboratoires de langues
In : Journal de l'audio-visuel, 88, 89, 91, 1972-73

BERMAN (Jean-Pierre) . - Autodidaxie et information à la médiathèque de langues de la BPI
In : Sonovision, 226, 1980, p. 31-37

BERMAN (Jean-Pierre) . - Du laboratoire de langues à la médiathèque...
In : Formation France, 42, 1981-82, p. 36-38

BERMAN (Jean-Pierre) . - L'Expérience de la médiathèque de langues de la Bibliothèque Publique d'Information ou l'Effet médiathèque
In : Formations linguistiques en entreprises : travaux du CIREEL, 3, 1982, p. 29-35

BERMAN (Jean-Pierre), PHILLIPS (Jacqueline) . - Les Langues, l'audiovisuel, l'entreprise
In : Formation France, 28, 1979, p. 36-37

BORDAZ (Robert) . - Le Centre Pompidou : une nouvelle culture ... - Paris : Ramsay, 1977

BOUVY (Michel) . - La Bibliothèque - médiathèque de Cambrai
In : Bibliographie de la France : chroniques, 44, 1976, p. 2175-2182

CANDELIER (Michel) . - L'Apprentissage en semi-autonomie
In : Formation France, 28, 1979, p. 15-17

CHAIX (Paul) . - Faut-il brûler les laboratoires de langues ?
In : Formation France, 28, 1979, p. 25-29

CLOUTIER (Jean) . - L'Ere d' Emerec ou la Communication audio-scripto-visuelle à l'heure des self-média ... - 2ème éd. - Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1975

DALGALIAN (Gilbert), LIEUTAUD (Simone), WEISS (François) . - Pour un nouvel enseignement des langues et une nouvelle formation des enseignants ... - Paris : Clé international, 1981 . - (Didactique des langues étrangères)

DALIN (Ake) . - Vers l'autogestion des processus d'apprentissage... - Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1975 . - (CCC / EES (75) 9)

DEMAIZIERE (Françoise) . - Informatique et enseignement des langues
In : Formation France, 42, 1981-82, p. 42-49

L'Enseignement des langues et l'audio-visuel
In : Bibliographie de la France : chroniques, 49, 1976, p. 2438-2471

GANTIER (Hélène) . - L'Enseignement des langues étrangères ... - Paris : P. U. F. , 1968

GIRARD (Denis) . - Les Langues vivantes ... - Paris : Larousse, 1974 . - (Enseignement et pédagogie)

HOLEC (Henri) . - Autonomie et apprentissage des langues étrangères ... - Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1980

LAMERAND (Raymond) . - Théories d'enseignement programmé et laboratoire de langues ... - Bruxelles : Labor ; Paris : F. Nathan, 1973

LEON (P R) . - Laboratoire de langues et correction phonétique ... - Paris : Didier, 1962

MARGERIE (Charles de), PORCHER (Louis) . - Des media dans les cours de langues ... - Paris : F. Nathan, 1981 . - (Collection didactique des langues étrangères)

[Mélanges pédagogiques 1971] . - Des laboratoires de langues, pour quoi faire? / par H. Holec et M. Kuhn . - [Nancy]: C.R.A.P.E.L., 1971

[Mélanges pédagogiques 1973]. -
 Les Langues aux adultes : pour une pédagogie de l'autonomie /
 M. Cembalo et H. Holec . - [Nancy] : C.R.A.P.E.L., 1973

[Mélanges pédagogiques 1974]. -
 Autonomie de l'apprentissage : réalités et perspectives : rapport
 intérimaire d'expérimentation / M. Cembalo et M.-J. Gremmo . -
 [Nancy] : C.R.A.P.E.L., 1974

[Mélanges pédagogiques 1974]. -
 La Bibliothèque sonore et ses implications pédagogiques / E. Harding
 et M. Legras . - [Nancy] : C.R.A.P.E.L., 1974

[Mélanges pédagogiques 1975]. -
 New approaches to autonomy : two experiments in self-directed
 learning / D. Abe, C. Henner-Stanchina, P. Smith . - [Nancy]:
 C.R.A.P.E.L., 1975

[Mélanges pédagogiques 1977]. -
 Evaluation in an autonomous learning scheme / C. Henner-Stanchina
 et H. Holec . - [Nancy]: C.R.A.P.E.L., 1977

[Mélanges pédagogiques 1979]. -
 Didactique et authentique : du document à la pédagogie / D. Abe,
 F.M. Carton, M. Cembalo et O. Regent . - [Nancy]: C.R.A.P.E.L., 1979

MOLLARD (Claude) . - L'Enjeu du Centre Georges Pompidou ... -
 Paris : Union générale d'éditions : 1976 . - (10 / 18)

PORCHER (Louis), CHICOUENE (M), RUBENACH (J) . -
 Pratique du laboratoire de langues ... - Paris : Ed. Chiron, 1972

Programme "Langues vivantes " 1971-1981 ... - Strasbourg : Conseil
 de l'Europe, cop. 1981

REBINGUET (Michel) . - Les Media : un autre langage, une autre
 culture, une autre pédagogie ?
 In : Media, 96-97, 1977, p. 19-30

REGNIER (Christian) . - Comment peut-on encore choisir un
 laboratoire de langues en 1982 ?
 In : Formation France, 42, 1981-82, p. 29-33

RICHTERICH (R), CHANCEREL (J -L) . -
L'Identification des besoins des adultes apprenant une langue
étrangère . - Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1977

RILEY (Philip) . - La Bibliothèque sonore
In : Formations linguistiques en entreprises : travaux du CIREEL,
3, 1982, p. 37-45

SEGUIN (Jean-Pierre) . - La Bibliothèque Publique d'Information
In : Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, 2,
1978, p. 102-107

UNESCO. Paris . - Etude critique des modalités d'apprentissage
autonome (autodidaxie et semi-autonomie) dans le domaine des
langues vivantes secondes / UNESCO ; rapport de synthèse par
Paul Chaix et Charmian O'Neil ... - Paris : Unesco, 1978 . -
(ED-78 / WS / 58)

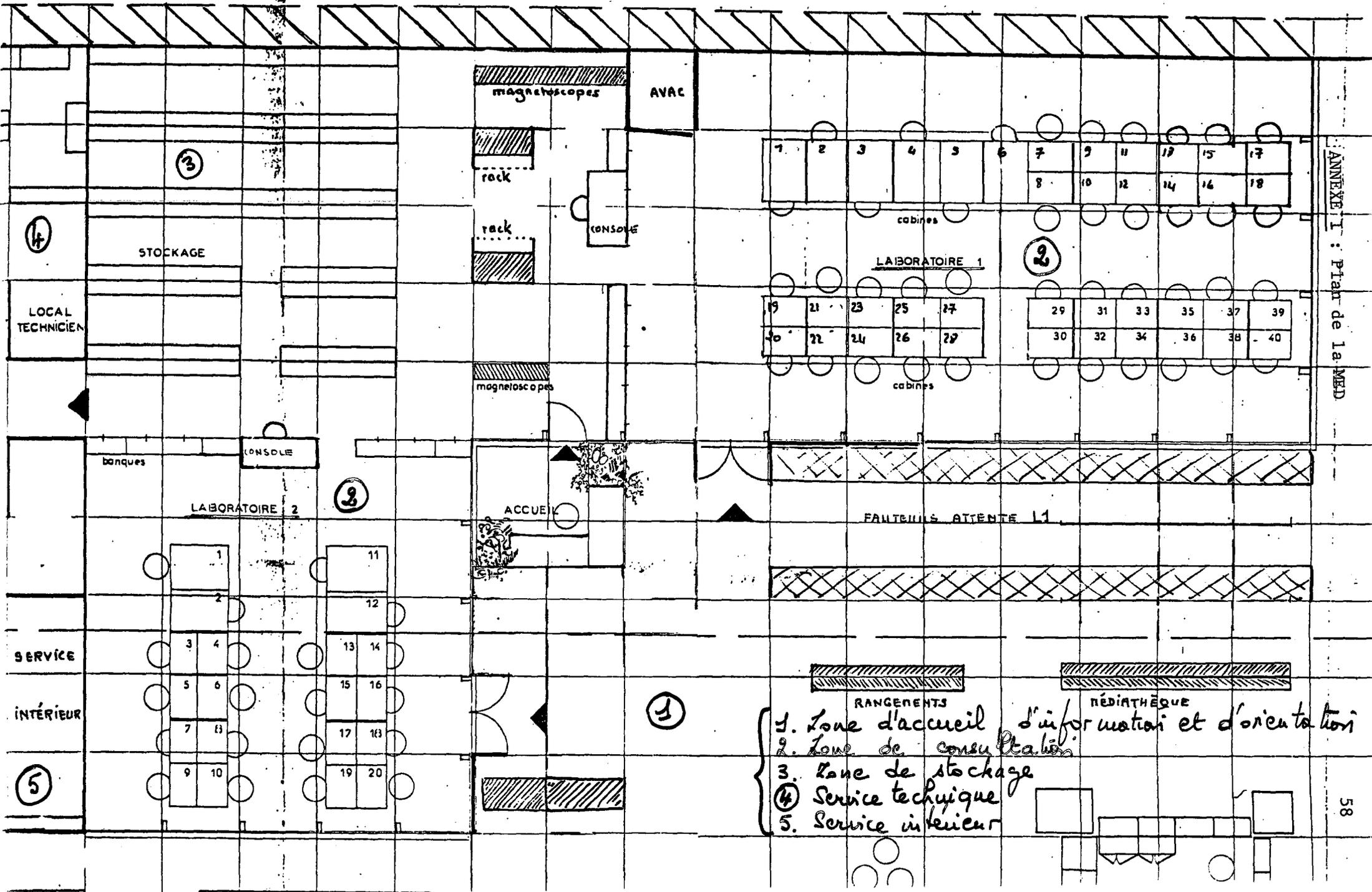
VAN DETH (Jean-Pierre) . - Le Vidéodisque : outil pédagogique ?
Des perspectives qui font peut-être rêver
In : Formation France, 42, 1981-82, p. 50-51

VAN PASSEL (Frans) . - L'Enseignement des langues aux adultes ... -
Paris : F. Nathan ; Bruxelles : Labor, 1974 . - (Collection
Langues et culture)

VAUCLIN (Michel) . - Les laboratoires de langues
In : Revue formation, 28, 1979

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE I	- Plan	58
ANNEXE II	- Liste des langues	59
ANNEXE III	- Présentation des catalogues ; exemples de fiches descriptives des documents	60
ANNEXE IV	- Comment obtenir un document ? Dans l'ensemble de consultation I	66
	Dans l'ensemble de consultation II	67
ANNEXE V	- L'équipement d'une cassette : exemple d'une étiquette et d'une jaquette personnalisée	68
ANNEXE VI	- Le code couleur	69
ANNEXE VII	- Extraits du "Cahier des utilisateurs "	70
ANNEXE VIII	- Présentation du système A.V.A.C	73



ANNEXE I : Piar de la MED

LISTE INDICATIVE DES LANGUES DISPONIBLES

AFRICAIN, ALBANAIS, ALLEMAND, ALSACIEN, AMERICAIN, ANGLAIS
(anglais standard et dialectes régionaux), ARABE (classique
et commun, AFN, Egypte, Orient, Algérien), ARMENIEN,

BAMBARA, BAMILEKE, BAOÛLE, BASAA, BASQUE, BELEP, BENGALI,
BERBERE, BIRMAN, BRETON, BULGARE,

CAMBODGIEN, CATALAN, CHINOIS, COREEN, CORSE, CREOLE, CROATE,
DANOIS, DIOULA, DOUALA,

ESPAGNOL, ESPERANTO, EWONDO,

FANG, FINNOIS, FRANCAIS,

GAELIQUE, GALLOIS, GASCON, GEORGIEN, GREC moderne,

HAOUSSA, HEBREU, HINDI, HONGROIS,

INDONESIEN, IRLANDAIS, ISLANDAIS, ITALIEN,

JAPONAIS,

KURDE,

LATIN, LIMOUSIN, LITUANIEN,

MACEDONIEN, MALAIS, MAYA,

NEERLANDAIS, NORVEGIEN,

OCCITAN, OURDOU,

PERSAN, PEUL, POLONAIS, PORTUGAIS, PROVENCAL,
QUECHUA,

ROUMAIN, RUSSE,

SERBE, SERBO-CROATE, SLOVENE, SUEDOIS, SOUAHELI,

TAGAL, TCHEQUE, THAI, TIBETAIN, TURC, TELOUGOU, TZIGANE,
UKRAINIEN,

VIETNAMIEN,

YDICH.

PRESENTATION DES CATALOGUES

Les catalogues recensent la totalité du fonds ; ils se présentent sous forme de classeurs verts ou beiges établis par langue ou famille de langues.

Une notice descriptive est réalisée pour chaque document disponible. Des fiches descriptives spécifiques ont été, à cette fin, mises au point par le Service intérieur de la MED. Ces fiches permettent de tenter de standardiser la description de programmes pédagogiques d'origines, de contenus et de présentations très divers. Il existe un type de fiche par type de document : méthodes d'apprentissage, documents sonores, documents vidéo, A.V.A.C. Des exemples en sont proposés dans les pages 62 à 65.

Actuellement seuls les documents vidéo de la MED figurent dans le Catalogue des films de la BPI. Les autres documents de la MED n'ont pas encore été intégrés, par manque de temps, dans le catalogue informatisé de la BPI. Mais, bien que l'intégration des documents de la MED dans le catalogue général de la BPI soit indispensable, il faut préciser que les notices signalétiques du catalogue informatisé de la BPI ne pourront pas remplacer, pour l'utilisateur, les notices descriptives des catalogues MED.



PRESENTATION DU CATALOGUE

Ce catalogue est classé de la façon suivante :

- INITIATION) méthodes générales
- PERFECTIONNEMENT) méthodes générales
- SPECIALISATION) méthodes orientées sur un lexique particu-
lier (technique, commercial, scientifique,
etc ...) de niveaux de difficultés variables
- DOCUMENTS SONORES) documents de "complément", s'adressant aux
- DOCUMENTS VIDEO.) personnes ayant déjà une bonne connaissance
de la langue. Ils sont accompagnés - dans
la mesure où nous les possédons - de leur
transcription et de leur traduction.

Chaque description de méthode comporte un certain nombre d'informations : niveau, public concerné, contenu du manuel et de l'enregistrement. Dans la mesure du possible, nous donnons un jugement sur l'adaptation de notre fonds au travail à la Médiathèque de langues. Exemples :

- prévu pour l'auto-enseignement, c'est à dire, ne nécessitant pas la présence d'un professeur.
- prévu pour le travail en laboratoire de langues, ou, audio-actif-comparatif, c'est à dire, aménagement dans l'enregistrement de silence permettant à l'apprenant de répéter les modèles proposés, de s'enregistrer, puis de comparer avec les dits modèles.
- qualité de l'enregistrement.

Ce catalogue vous permet de faire un choix parmi les documents mis à votre disposition. Mais n'oubliez pas que :

- vous pouvez consulter les livres (accompagnant les enregistrements, lire les introductions d'auteurs ...etc, sur le rayonnage Médiathèque. Ces exemplaires sont réservés à la consultation hors laboratoire.
- ce n'est réellement qu'en testant les documents en cabine que vous pourrez définir votre niveau.

N.B.- L'indication de durée qui est portée après chaque numéro de cassettes, se rapporte exclusivement au temps d'enregistrement, et non au temps de travail que vous devez y consacrer.

<p>re et teurs</p>	<p>GESCHÄFTS- UND VERHANDLUNGSSPRACHE DEUTSCH (Hans Wolfgang Wolff)</p>	<p>Editeur : Hueber</p>																																												
<p>veau</p>	<p>Avancé</p>																																													
<p>escription</p>	<p>• <u>But de la méthode</u> : comprendre et parler l'allemand des affaires</p> <p>• <u>La méthode s'adresse</u> à toutes les personnes qui possèdent déjà de bonnes connaissances de base, car la méthode ne comprend aucune traduction, toutes les instructions sont en allemand. Seul un glossaire de termes techniques peut être consulté</p> <p>La maîtrise progressive de la langue commerciale s'articule autour de <u>documents authentiques</u> qui visent à l'apprentissage de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans le domaine commercial</p> <p>• <u>Cette méthode est</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -<u>directe</u> : c. à d. s'adresse à tous les publics quelle que soit leur langue maternelle -<u>d'autoenseignement</u> : c. à d. adaptée à un travail individuel sans professeur -<u>audio-active-comparative</u> : c. à d. l'apprenant peut écouter les modèles proposés, répéter, s'enregistrer puis écouter son propre enregistrement afin de comparer <p>• <u>Cette méthode se compose de 10 unités (Lerneinheiten)</u>. Chaque unité a pour support un fascicule et deux cassettes. Elle présente différents dialogues regroupés autour d'un thème et des exercices insérés dans des situations authentiques</p> <p>• <u>L'enregistrement</u> contient des dialogues, des exercices de répétition, de rétablissement de textes, de discrimination. Signalons enfin que le rythme d'élocution n'est pas ralenti, afin de familiariser l'apprenant avec une langue réelle</p>	<p>Durée: 10h55</p> <p>Remarques:</p>																																												
<p>ntenu des cassettes P. I.</p> <p>mandez la cassette cor- respondant aux titres que vous souhai- tez consulter</p>	<p>Band 1 : <u>Das Vorstellungsgespräch</u></p> <p>Cassette 1 (35 mn) :</p> <table border="0"> <tr> <td>S. 13</td> <td>Lernschritt</td> <td>1A</td> <td>Dialog</td> </tr> <tr> <td>S. 15</td> <td></td> <td>1D</td> <td>Wiederholungsübung</td> </tr> <tr> <td>S. 26</td> <td></td> <td>2A</td> <td>Dialog</td> </tr> <tr> <td>S. 27</td> <td></td> <td>2D</td> <td>Wiederholungsübung</td> </tr> <tr> <td>S. 36</td> <td></td> <td>3A</td> <td>Dialog</td> </tr> <tr> <td>S. 37</td> <td></td> <td>3D</td> <td>Wiederholungsübung</td> </tr> <tr> <td>S. 46</td> <td></td> <td>4A</td> <td>Ub.1,2,3. Vier-Phasen-Übungen</td> </tr> </table> <p>Cassette 2 (34 mn) :</p> <table border="0"> <tr> <td>S. 46</td> <td>Lernschritt</td> <td>4A</td> <td>Ub.4,5,6,7, Vier-Phasen-Übungen</td> </tr> <tr> <td>S. 53</td> <td></td> <td>4C</td> <td>Fragen und Antworten</td> </tr> <tr> <td>S. 55</td> <td></td> <td>4F</td> <td>Audio-Test</td> </tr> <tr> <td>S. 57</td> <td></td> <td>4H</td> <td>Zusammenfassung</td> </tr> </table>		S. 13	Lernschritt	1A	Dialog	S. 15		1D	Wiederholungsübung	S. 26		2A	Dialog	S. 27		2D	Wiederholungsübung	S. 36		3A	Dialog	S. 37		3D	Wiederholungsübung	S. 46		4A	Ub.1,2,3. Vier-Phasen-Übungen	S. 46	Lernschritt	4A	Ub.4,5,6,7, Vier-Phasen-Übungen	S. 53		4C	Fragen und Antworten	S. 55		4F	Audio-Test	S. 57		4H	Zusammenfassung
S. 13	Lernschritt	1A	Dialog																																											
S. 15		1D	Wiederholungsübung																																											
S. 26		2A	Dialog																																											
S. 27		2D	Wiederholungsübung																																											
S. 36		3A	Dialog																																											
S. 37		3D	Wiederholungsübung																																											
S. 46		4A	Ub.1,2,3. Vier-Phasen-Übungen																																											
S. 46	Lernschritt	4A	Ub.4,5,6,7, Vier-Phasen-Übungen																																											
S. 53		4C	Fragen und Antworten																																											
S. 55		4F	Audio-Test																																											
S. 57		4H	Zusammenfassung																																											

N°	Description des documents
-22	<p style="text-align: center;"><u>DOCUMENTS D'ACTUALITE</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">I FATTI DI MILANO : controinformazione</div> <p>Collection Archivi sonori A cura dell'Istituto Ernesto de Martino (Milano) Registrazioni di Gianni Bosio e S.Uggeri Production: Edizioni del Gallo, 1970</p> <p><u>Contenu du document:</u> Ces enregistrements ont été effectués "sur le vif" dans les rues et sur les places de Milan, entre le 19 novembre et le 4 décembre 1969, au cours des événements dits "du théâtre lyrique" (fatti del Lirico). Ils reproduisent le déroulement des différentes manifestations (Movimento studentesco, syndicats, Unione dei marxisti-leninisti, organisations néo-fascistes...) au cours desquelles les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre furent particulièrement violents; commencées par une grève générale à Milan, ces journées se terminèrent par la mort de plusieurs personnes des deux côtés.</p> <p><u>Intérêt linguistique:</u> slogans, cris, interpellations, discours, commentaires et interviews des participants aux événements, il s'agit d'italien "en situation", tel qu'il est parlé et manié dans la vie courante; l'écoute d'un tel enregistrement constitue un bon exercice de compréhension, une "immersion" dans l'italien vivant.</p> <p><u>Cassette n°01</u> (22')</p> <p><u>Cassette n°02</u> (25')</p>
-24	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">S.O.S.: controinformazione</div> <p>Qui parlano i poveri cristi della Sicilia Occidentale attraverso la radio Nuova Resistenza Collection Archivi sonori A cura dell'Istituto Ernesto de Martino (Milano) Production: Edizioni del Gallo, 1970</p> <p><u>Contenu du document:</u> Documents sonores de l'antenne Radio Libertà réalisés par le Centro studi e iniziative di Partinico (Palerme); cette "radio libre" organisée après le tremblement de terre en Sicile occidentale se proposait de lancer des appels au secours pour la population sicilienne encore réduite à survivre dans des baraques de fortune, et plus largement, d'attirer l'attention sur le "cas sicilien" (chomage, mort d'une région et de sa culture).</p> <p><u>Intérêt linguistique:</u> transmissions radiophoniques, interviews d'habitants (parfois dans une langue fortement teintée de dialecte), reportages constituent des facteurs de variété de la langue; il s'agit donc d'un exercice de compréhension et d'assimilation d'un italien "diversifié".</p> <p><u>Cassette n°23</u> (22')</p> <p><u>Cassette n°24</u> (23')</p>

N°	Description des documents	Niveau
3	<div data-bbox="197 286 1064 376" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Le tribunal littéraire. محاكمات أدبية </div> <p>Production de la télévision libanaise Distribution : Selta Films Film libanais, 48 mn, noir et blanc, version originale non sous-titrée.</p> <p><u>Contenu du document :</u></p> <p>Il s'agit d'une émission littéraire télévisée, où sont présentés deux hommes de lettres ayant appartenu au passé et dont l'oeuvre est opposée. Confrontés dans un tribunal, ils sont l'un l'accusé (Omar Ibn Abi Rabia) l'autre l'accusateur (Jamil Ibn Abdallah). Tous les deux sont contemporains et ont vécu sous les premiers Omayyades (6e siècle).</p> <p>L'émission est présentée par l'égyptienne Lafla Rostem, femme de lettres et présentatrice d'émissions littéraires télévisées. Les principaux interprètes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Imad Farid : l'accusé (Omar ibn Abi Rabia) Elie Zahir : l'avocat (Ibn Abi Atiq) et ami de l'accusé Suhaïl Na mani : le juge Sobhi Ait : le procureur (Jamil ibn Abdallah) <p><u>Intérêt linguistique :</u></p> <p>Outre l'intérêt littéraire , ce document est très important sur le plan linguistique. Il emploie un arabe facile, puisque destiné à un large public, et peut être abordé par les étudiants ayant déjà fait quelques progrès dans l'apprentissage de l'arabe.</p> <p>Pour un travail plus en profondeur, vous pouvez demander à consulter la bande "son" de ce film.</p> <p>Ce document est accompagné d'un script et d'une traduction.</p>	

(audio-vidéo - actif - comparatif)

Langue : P E R S A NAuteur : Jean-Pierre BermanProducteur : B.P.I.Acteur : Homa HamidiAdaptateur : Hamid HamidiDurée : 20 mnFormat : 1 / 2 "Date et lieu de production :

1977, studios du CNAC-GP

Niveau : Faux débutant et moyen (Programme expérimental).Description du programme :

- Cette unité de persan est un programme expérimental destiné à illustrer les possibilités de la cabine AVAC.
- La bande vidéo utilisée comporte des séquences "modèles" pré-enregistrées, suivies de plages effaçables réservées à l'utilisateur.
- Ces séquences se composent de constructions de niveaux différents :
 - simples répétitions
 - questions
 - constructions plus élaboréesainsi que de l'énonciation de l'alphabet.

L'utilisateur y retrouve simultanément 3 types d'informations :

- a) une information sonore
- b) une information visuelle : mouvement des lèvres et muscles faciaux.
- c) une information écrite : les éléments à enregistrer figurent dans une "bulle" dans leur alphabet original et accompagnés d'une transcription phonétique directement lisible en français.

COMMENT OBTENIR UN DOCUMENT

DANS L'ENSEMBLE DE CONSULTATION I

Une fois votre choix fait d'après le catalogue, remplissez soigneusement un bulletin de demande, en indiquant avec précision :

La langue : celle que vous souhaitez étudier.

Le titre : (il est indiqué en tête de chaque page de catalogue). S'il y a lieu, précisez niveau, dialogues, exercices.

Le numéro de la cassette : ce n'est pas forcément le même que celui de la leçon choisie.

N° d'appel : reportez ici le numéro du ticket qui vous est remis 1/2 heure avant la séance puis, déposez votre bulletin à l'accueil.

BPI - MEDIATHEQUE DE LANGUES

BULLETIN DE DEMANDE

NOM : SMITH

Langue demandée : Français

Titre de la méthode : En français II - exercices -

Cassette : 06

N° d'appel

829

L' APPEL DE VOTRE NUMERO SE FAIT A L'HEURE JUSTE, PAR AFFICHEUR LUMINEUX.

COMMENT OBTENIR UN DOCUMENT

DANS L'ENSEMBLE DE CONSULTATION II

Une fois votre choix fait d'après les catalogues, remplissez soigneusement un bulletin de demande, en indiquant avec précision :

Heure d'entrée : à compléter dans le laboratoire, dès qu'une cabine vous est affectée.

La langue : celle que vous souhaitez étudier.

Le titre : (il est indiqué en tête de chaque page de catalogue). S'il y a lieu, précisez niveau, dialogues, exercices.

Le numéro de la cassette : ce n'est pas forcément le même que celui de la leçon choisie.

2	▶	Heure d'entrée <i>14^h 15</i>
B.P.I. Médiathèque de langues <u>BULLETIN DE DEMANDE</u> Nom : <i>SMITH</i> Langue : <i>PORTUGAIS</i> Titre : <i>Português do Brasil para estrangeiros, 2.</i> Cassette n° : <i>03</i>		

Ce bulletin rempli, entrez dans le LABORATOIRE 2, MUNI D'UNE PIECE D'IDENTITE.

L'EQUIPEMENT D'UNE CASSETTE

Exemples d'une étiquette et d'une jaquette personnalisées.

	<i>Passport pour la Chine</i>		
	<i>Leçons 17-18</i>		<i>C.45</i>
1		(05)	2
BPI INV 81.320.024			BPI MEDIATHEQUE

21'

Bibliothèque
 Publique d'Information BPI

You MEI You HUZHAO ?

Passport pour la Chine

Leçons 17-18

H. Yan *81.320.024*

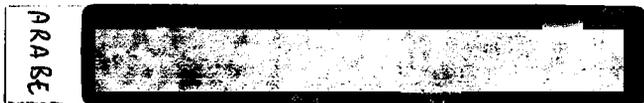
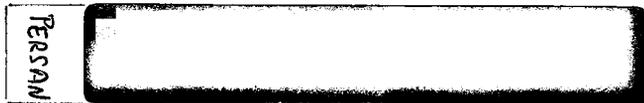
Passport pour la Chine
05

Leçons 17 et 18

LE CODE COULEUR

Chaque langue est identifiée par un drapeau ou une bande de couleur.

. Les drapeaux ont été retenus lorsqu'ils étaient simples et facilement reconnaissables : Français, Anglais, Espagnol, Allemand, Italien, Américain, Japonais, Hébreu, Néerlandais, Grec.



. Les bandes de couleur symbolisent une famille de langues : ainsi, le rose vif correspond aux "LANGUES INDO-IRANIENNES" et le bleu vif aux "LANGUES CHAMITO-SEMITIQUES ". Le nom de la langue est spécifié en toutes lettres sous la bande de couleur.

Pourquoi n'y a-t-il pas une méthode pour apprendre "l'Urdu" "Français Urdu" et non "Anglais Urdu"

Parce que nous n'en avons pas trouvée, hélas. Il en va du reste de même pour toutes les langues de l'Inde.

Pourrait-il y avoir des cours d'Hébreu sur des Textes sans voyelles? Ce qui permettrait de développer chez l'étudiant une certaine mémorisation

Nous n'avons rien repéré de tel.

1.10.81

0-10-81
L'usage

① Il semble que malheureusement les langues les plus importantes du SAHEL ne soient pas représentées à la Médiathèque: ne serait-ce au moins que le HAOUSSA qui est compris par la plupart de, ethnies Sahéliennes, le PEUL et le TAMACHEK (langue des FOUDAS)

Malheureusement, ce sont les langues africaines, et celle du chamito sont quel que soit ne trouvent de méthodes dans ces langues.

② Pourquoi ne pas associer au laboratoire une bibliothèque de cours pratiques par les langues (non éditées en audio... les cours en anglais de la série [Teach yourself] couvrent une grande part de ces langues et parmi les plus importantes.

- Le haoussa (prima anglophone) n'est pas bien en usage.
Petit le fait pour les langues ou il n'y a pas absolument rien d'écrit. Mais pour le tamachek, tant de documents existent que nous sommes obligés de faire un choix même dans les méthodes audio écrites.

D'autre part les PEACE CORPS américains ont fait une série de cours parfois traduits en français par les volontaires du programme.
Bonne chance

Jul

1.11.1981

Je voudrais savoir pourquoi la présentation d'une pièce d'écrite sont indisponibles dans le laboratoire N°2. Quelles les vraies raisons.

Il s'agit d'une pièce de document

[Signature]

Recherchant des cassettes me permettant d'apprendre le berbère (Touareg, Kabyle --) Je me suis retrouvé devant une carence à peu près totale de ce secteur à la médiathèque, si il vous était possible de remédier à ces lacunes, je vous en serais, ainsi que les étudiants, ou les amateurs de cette langue, très reconnaissant.

actuellement pas non ! Il n'existe rien pour ces langues pourtant importantes et de tradition orale - Ned

de 17. 12 81

Pourrait on avoir la méthode de suédois "Säg det på svenska" ? (voir centre culturel suédois)

Nous nous renseignons. Merci de votre suggestion. Ned

Handicapée en fauteuil roulant, je suis moi, toujours très touchée de l'accueil qui m'est fait ici !
merci

Gisèle Coumout

Souriez-vous cassettes permettant d'apprendre la Polynésie - Merci beaucoup.

Actuellement, il n'existe rien - Ned

actuellement
pge des cassettes
Paris 10e

16. 1981 La méthode de grec moderne ΓΕΙΑ ΕΟΥ, est très adaptée au travail de laboratoire. Ne pourrait on pas avoir la suite des 10 cassettes ?

Pourrait on avoir une méthode semblable pour le serbo-croate ?

Merci de vos encouragements ! Mais l'élaboration d'une méthode et sa réalisation est un travail de longue haleine et même si c'en était envisagé cela ne pourrait être pour maintenant.

Pas prévu actuellement - Ned

les cahiers sont insuffisants
ouvrez le matin

12
Nos cahiers tenus
par les hommes
de l'entre!

Demandez des créations de Médiathèques dans vos mairies, centres culturels, maisons des jeunes... etc là est la vraie solution
Red

11.81.

Rajouter 200 cahiers!
Lorsque j'arrive, c'est toujours complet.

~~F. Schiller~~

Demandez des créations de Médiathèques dans votre quartier (mairie, bibliothèque, maison de la culture... etc) Red

would you please arrange for more textbooks of the "Méthode de Prononciation du Français"?

Fait Red

- Banjan

25.11.81
la méthode
phonétique a
commandé.

Pourquoi ne pas faire aussi des cours de d'optimo-Américain, puisque vous faites une différence entre le Portugais et le Brésilien. Il en est de même pour l'Espagnol et le "Sud-Américain".
Merci d'avance.

2/11/81

Serait-il possible d'avoir des documents de la méthode de quarant' Schiller?

Réponse de la Médiathèque

Recherches poursuivies mais files infructueuses jusqu'à maintenant!
Red

Beaucoup de langues d'Indochine sont représentées ici (thai, cambodgien notamment) mais pas de trace de l'ancien. Est ce que ça ne serait pas possible de trouver des cassettes pour l'enregistrement de l'ancien?

C'est en effet intéressant mais nous n'avons à ce jour rien trouvé en matière de l'ancien.
Red

Systeme A.V.A.C.

Aux possibilités de la cabine de langue classique (dite A.A.C. Audio-Active-Comparative), enregistrer votre voix et la comparer avec celle d'un modèle proposé, le système A.V.A.C (Audio-Vidéo-Actif-Comparatif) apporte celle d'enregistrer l'image de votre visage et de le comparer avec celle d'un locuteur modèle.

Cette introduction de l'image vidéo entraîne deux conséquences :

- 1) vous pouvez ainsi vous entraîner à pratiquer les éléments visuels qui interviennent lors d'un échange verbal.
Ces éléments visuels - que l'on nomme paralinguistique - transmettent une part non négligeable de l'information sociale échangée dans une conversation ordinaire : mimique faciale, regards, gestes, attitude.
De même la réalisation de certains sons qui n'existent pas en français vous sera facilitée par l'imitation du modèle qui vous sera présenté en langue étrangère.

- 2) à ces informations sonores et visuelles peuvent s'ajouter les vibrations écrites et sonores du message.

Elles vous permettront d'aborder instantanément une langue dont vous ignorez encore l'alphabet (Arabe, Russe, etc... par exemple)

Bien entendu cela ne vous dispensera pas d'étudier cet alphabet si vous souhaitez vraiment entreprendre l'étude de cette langue.



TÉLÉVISION CIRCUIT FERMÉ
SYSTÈMES AUDIO-VISUELS ADAPTÉS

— VIDÉO
PRESTATIONS

16, Rue de la Fraternité - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

TÉL. : 880.63.65 +

Succursale à Lille, 71, Bd Vauban - 59000 LILLE

TÉL. : 57.52.43

Société Anonyme au Capital de 200 000 Francs - R.C. 75 B 7326 - SIREN 304 784 202

AVAC III*

SYSTÈME AUDIO - VIDÉO - ACTIF - COMPARATIF

L'AVAC III est un système vidéo interactif destiné à faciliter un travail autonome et à en optimiser le rendement dans les différents domaines de :

- la rééducation (mal-entendants, mal-parlants, etc...),
- l'entraînement à l'expression orale (diction, articulation...),
- l'apprentissage des langues,
- l'apprentissage du geste (application technique).

I - DESCRIPTION ET PRINCIPE

L'AVAC III est un ensemble synchronisé comportant :

- une caméra et un écran de télévision,
- un micro et un haut-parleur,
- un magnétoscope de montage,
- une unité de codage (permettant la réalisation des programmes).

La bande vidéo utilisée comporte des séquences "modèles" pré-enregistrées, suivies de séquences effaçables réservées à l'utilisateur. C'est ainsi que ce dernier, après visionnement de la "séquence modèle", est enregistré grâce au déclenchement automatique de la caméra de télévision. Il peut s'entraîner à imiter son "modèle" (orthophoniste, rééducateur, professeur, orateur, etc...) **autant de fois** qu'il le veut : en effet la séquence "modèle" ne peut s'effacer, alors que celle de l'utilisateur peut être réenregistrée aussi souvent qu'on le désire. Une fois son enregistrement achevé, l'utilisateur, en revenant en arrière, peut procéder à une écoute et vision de sa réalisation face à celle de son modèle.

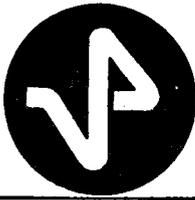
On peut dire que l'AVAC III est un "miroir" et remplit par là

une fonction spécifique de la vidéo-communication, fonction unique en son genre. De plus, il comporte une "mémoire" puisque l'on peut conserver une trace de l'image qu'il a reflété, permettant toujours par rapport au modèle, de procéder à des essais comparatifs d'auto-coordination.

L'AVAC III est donc "un miroir à mémoire", qui peut, selon les types de besoins et de public, transmettre simultanément 3 types d'informations :

- a) Informations sonores (paroles, sons).
- b) Informations visuelles (mouvement des muscles faciaux, mimiques, signaux paralinguistiques).
- c) Informations écrites (visualisation graphique du message).

* Brevet déposé :
CENTRE POMPIDOU/
VIDÉO PRESTATIONS.



II - FONCTIONS

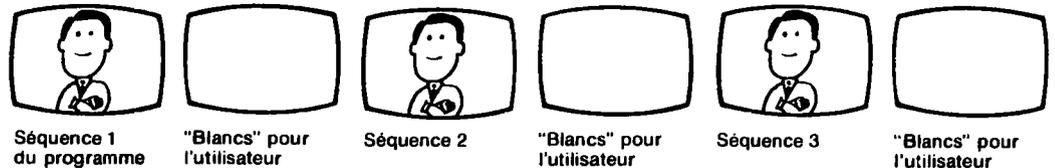
On retiendra les 2 grandes fonctions de l'AVAC III

A) RÉALISATION DE PROGRAMMES

- L'éducateur, le rééducateur, l'enseignant, peuvent grâce à une unité de codage incorporée, réaliser eux-mêmes et de façon instantanée, des programmes spécifiques sous forme séquentielle (fig. 1).
- L'auteur du programme enregistre directement ses informations et instructions sur la bande vidéo en laissant des "blancs" pour l'utilisateur. Le programme peut être modifié, refait ou effacé au gré de l'auteur.



Educateur enregistrant son programme

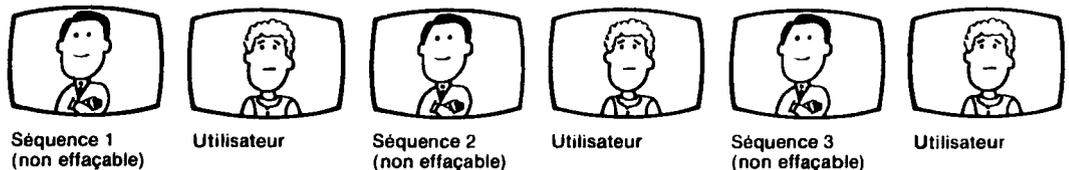


B) AUTO-APPRENTISSAGE

- Le sujet à rééduquer ou à enseigner, "l'utilisateur", peut ensuite s'entraîner de façon autonome à l'aide du programme conçu à son intention.
- Il pourra s'entraîner à imiter les modèles proposés autant de fois qu'il le désire.
- Cela signifie que la séquence modèle ne peut être effacée par le sujet, qui par contre, peut effacer la sienne — c'est-à-dire se réenregistrer autant de fois qu'il le souhaite — (fig. 2).



Utilisateur travaillant



CONCLUSION

Alors que la télévision comme mode de transmission d'un message pédagogique se fait la plupart du temps sous forme unidirectionnelle, L'AVAC III offre une situation bi-directionnelle et permet une simulation d'interaction

grâce au dialogue qui est proposé à l'utilisateur. Ces possibilités variées et leurs combinaisons, font de L'AVAC III un instrument privilégié dans les divers domaines de la rééducation et de l'apprentissage.

Pour plus de renseignements :
M. SIROUET ou **M. TAIEB**
Département VIDEO-MEDICALE
Tél. 880.63.65
16, Rue de la Fraternité
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE